RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2016

Association ENSEMBLE
1, rue du Docteur Archambault
BP 11 010 – 54521 LAXOU
03 83 92 50 20 – contact@asso-ensemble.fr
www.asso-ensemble.fr

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL **5**

2016 EN CHIFFRES **7**

LE LOGEMENT ACCOMPAGNE **8**

Le Logement Associatif 9

Les Résidences d'Accueil et la Pension de Famille 20

La Pension de Famille de Lunéville *21*

La Résidence Colombé *27*

La Résidence Chevert *33*

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile 40

LES GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM) **50**

Le GEM L'Oiseau Lyre 52

Les Amarres à Nancy *53*

La Maison et son Jardin à Saint Max *64*

Le Point d'Accord à Varangéville *69*

Le Coucou à Neuves-Maisons *75*

Le GEM du Val de Lorraine 79

Oxy-gem à Pont-à-Mousson et Le Val'Heureux à Frouard *80*

LE DISPOSITIF LOTUS **86**

L'ESPACE SANTE **92**

LES SERVICES GENERAUX (direction, administration, comptabilité) **96**

PERSPECTIVES 2017 ..... **97**

RAPPORT MORAL

Une année 2016 marquée par la volonté d'enrichir, grâce à la forte implication des professionnels de l'association ENSEMBLE, la qualité de notre accompagnement au travers nos différents services.

Ainsi, la réalisation de **l'évaluation interne du SAAD** a, tout au long de l'année, mobilisé l'équipe de professionnels. Les partenaires (soignants, mandataires, familles, proches) du service, ainsi que les personnes accompagnées, ont également été étroitement associés par le biais de groupes de travail, de questionnaires, d'entretiens…. Ce travail a permis de dresser un état des lieux exhaustif du service (son organisation, son contenu, ses modalités d'accompagnement, ses modes d'intervention, les postures professionnelles…) afin d'identifier nos points forts et nos points faibles. Ce diagnostic a permis de définir collectivement des marges de progression et d'amélioration qui aboutiront à la définition d'un nouveau projet de service en 2017.

Deleted: e

Deleted: ,

Deleted: ,

En outre, nous avons entamé une **réflexion globale autour du parcours des personnes** que nous accueillons au sein de l'association, et plus spécifiquement au sein de nos résidences. La notion de parcours induit l'idée de mouvement, d'avancée, le fait d'aller d'un point A à un point B. Elle s'oppose à l'immobilisme. C'est ce qui nous anime : accompagner les personnes à cheminer, à avancer, à prendre en main leur vie, à s'émanciper…. Nous souhaitons qu'Ensemble soit un passage, un passage apportant l'accompagnement suffisant et adapté pour pouvoir ensuite vivre sa vie, en toute autonomie.

Une année pour renforcer notre implication dans les réflexions partenariales, dans la coordination et la définition des politiques publiques à destination des personnes que nous accompagnons.

Dans ce cadre, ENSEMBLE a intégré, lors de sa création, la coordination régionale Grand Est de Santé Mentale France, née de la fusion des associations Croix Marine et AGHAPSY. Par ailleurs, en tant que membre du 1er collège du nouveau Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), nous travaillons, aux côtés du conseil départemental, sur l'ensemble des schémas et des programmes en faveur des personnes âgées et handicapées. Le CDCA est une instance participative citoyenne instaurée par la loi d'adaptation de la société au vieillissement.

Deleted: u

Une année pour mieux faire connaître qui nous sommes grâce à un site internet mis à jour plus régulièrement par un administrateur qui valorise notre action et notre vie quotidienne. C'est aussi une communication institutionnelle redéfinie, mieux valorisée et mieux hiérarchisée ; une communication mieux stylisée par la création d'un nouveau logo.

Une année pour construire et vivre ensemble des projets transversaux à tous les services de l'association.

L'équipe de professionnels a travaillé sur 4 temps forts qui ont ponctué cette année. Ces évènements se sont adressés à l'ensemble des personnes accompagnées par l'association, que ce soit par le logement, les résidences, le SAAD, ou encore les lieux d'accueil des GEM.

Notre objectif : créer une dynamique, de la convivialité, permettre aux personnes de se connaître, de se rencontrer, et d'échanger.

- En juin 2016, un séjour de 5 jours au Centre de Clairsapin dans les Vosges a réuni 26 participants issus des résidences Chevert et Colombé et du SAAD de Vandoeuvre.
- Le 2 juillet, la journée « Pique-Nique » à la base de loisirs de Vic sur Seille, a rassemblé une centaine de personnes issues des GEM, des résidences du SAAD et du logement.
- En Automne, démarrage du projet « Itinérance » : projet artistique et culturel autour du Land Art
- Depuis septembre 2016, le projet *« Tous Actifs »* mené en partenariat avec l'UFOLEP 54, vise à favoriser des actions collectives autour de la pratique physique et sportive (environ 30 participants).

Ces temps forts de vie, de souvenirs partagés, sont complémentaires aux différentes initiatives portées par chacun des services.

Une année 2016 pour optimiser notre organisation comptable et financière, afin d'apporter à nos financeurs une compréhension exhaustive et précise de l'affectation et des usages des fonds publics alloués. La direction et le service comptabilité ont fourni pour cela un travail remarquable et exigeant. Ces résultats nécessitent maintenant de mobiliser des ressources durables pour retrouver un équilibre financier, notamment concernant la gestion locative.

Deleted:

Enfin 2016, c'est construire l'avenir et s'y projeter en entamant ou poursuivant des projets avec nos partenaires :

- Autour de la vieillesse et de ses besoins spécifiques. La loi d'adaptation de la société au vieillissement de décembre 2015 nous y invite, mais les moyens restent à trouver.
- Autour du développement de l'offre de logements accompagnés : ouverture d'une nouvelle structure de logements de transition pour 8 personnes à Saint Nicolas de Port ; engagement d'une réflexion avec Batigère et les acteurs sanitaires et sociaux pour agrandir notre résidence d'accueil à Pont-à-Mousson.

ENSEMBLE, c'est construire la vie en responsabilité partagée.

Christophe GERARDOT

Président

2016 EN CHIFFRES

- ✓ **96 adhérents,**
- ✓ **Une présence sur 4 territoires : Grand Nancy, Val de Lorraine, Lunévillois, Sel et Vermois,**
- ✓ **250 personnes accompagnées par le logement et le service d'aide et d'accompagnement à domicile,**
- ✓ **177 places en logement associatif et en résidence,**
- ✓ **6 lieux d'accueil, regroupant 222 adhérents des GEM L'Oiseau Lyre et du Val de Lorraine**
- ✓ **20 bénéficiaires du RSA accompagnés dans le cadre du dispositif LOTUS,**
- ✓ **39 salariés (32.15 ETP).**

LE LOGEMENT ACCOMPAGNE

Métier central de l'association, l'insertion par le logement permet aux personnes en situation de souffrance psychique d'accéder à une plus grande autonomie, de rompre leur isolement et de favoriser leur intégration dans la vie de la Cité.

Le Logement Associatif

Grand Nancy, Lunéville, Pont à Mousson, St Nicolas de Port

Avec le soutien

Dispositif historique de l'association, le logement associatif s'adresse aux personnes majeures en situation de souffrance psychique, dont la maladie est stabilisée et qui bénéficient d'un suivi thérapeutique, médical, voire social par les structures de soin dont nous sommes partenaires, à savoir :

- Les équipes de réhabilitation ambulatoire du Centre Psychothérapique de Nancy, du Centre Hospitalier de Saint Nicolas de Port, des Hôpitaux de Lunéville et de Pont-à-Mousson
- Les équipes des Centres Médico-Psychologiques

1. Nos objectifs :

Le logement associatif a pour but de :

- Promouvoir l'insertion sociale des personnes en situation de souffrance psychique à travers le logement,
- Dispenser l'accompagnement nécessaire au maintien dans le logement dans de bonnes conditions de vie,
- Soutenir un parcours d'autonomisation et offrir des conditions favorables à la continuité des soins dispensés par les équipes spécialisées.

2. L'Accompagnement de l'association ENSEMBLE :

L'association est locataire des logements et assure toutes les responsabilités afférentes à ce statut, notamment vis-à-vis des bailleurs qui peuvent être publics, privés ou agences gestionnaires selon la recherche et le besoin de la personne à loger.

Notre parc immobilier est mis en sous-location grâce à un agrément délivré par le Préfet de Meurthe et Moselle, au titre de l'intermédiation locative.

Nos résidents sont signataires d'un contrat de sous-location. Ils bénéficient de droits légaux associés à ce statut (aides au logement, respect de leur vie privée) étant entendu qu'ils doivent également en respecter les devoirs : paiement du loyer, entretien locatif, respect du voisinage,…

L'accompagnement mis en œuvre par l'association porte sur les points suivants :

- Assistance dans l'accès au logement : aide à la formalisation des besoins, mise en relation avec les bailleurs privés/publics et les agences gestionnaires ;

- Sécurisation de l'entrée et du séjour dans le logement : établissement des contrats dans le cadre de l'intermédiation locative, accompagnement à l'entrée dans le logement, médiation avec le voisinage, établissement des états des lieux, suivi des consommations de fluides, assistance technique et maintenance des appartements, investissement du cadre de vie ;

- Gestion et suivi administratif du dispositif : établissement des dossiers de demande d'aide au logement, paiement des loyers aux bailleurs et encaissement des loyers des locataires ;

- Accompagnement lors de la sortie du dispositif

La coordination des interventions avec les équipes soignantes est un élément important. Elle permet en effet d'assurer le suivi des personnes, le maintien de leur stabilité, un meilleur investissement du logement et d'éviter ainsi les hospitalisations.

3. Composition de l'équipe du logement associatif :

- 1 Chargée de gestion locative (0.6 ETP):
    - Réception et traitement des dossiers d'admission
    - Participation aux commissions d'admission avec les équipes soignantes
    - Organisation et réalisation de l'entrée des locataires dans le logement
    - Gestion locative du parc immobilier en lien avec le service comptabilité
    - Suivi administratif lors des sorties des locataires
    - Organisation et planification des interventions de l'accompagnateur logement

- 1 Aide-comptable (0.6 ETP) :
    - Etablissement des quittances de loyers et recouvrement de ceux-ci

- 1 Accompagnateur logement (0.5 ETP) :
    - Intervention chez les résidents pour :
        - La réalisation des travaux d'entretien et de réparation
        - La vérification de l'état et de l'entretien des logements
        - La rénovation des logements

- 1 Agent d'entretien à temps partiel (0.57 ETP) :
    - Réalisation de l'entretien des parties communes des logements
    - Prestation ménagère en logement individuel

4. Notre parc locatif au 31 décembre 2016

1. *Mouvement du parc locatif au cours de l'année 2016*

- Sur le Pôle du Grand Nancy :

Au 1er janvier 2016, nous avons rattaché les logements collectifs du SAAD au service logement, dans un souci de cohérence :

- D'une part, nous assurons nos missions de gestion locative sur ces logements, au même titre que l'ensemble des logements du parc dont nous sommes locataires,
- D'autre part, la PCH est uniquement dédiée au financement de l'accompagnement médico-social assuré par les professionnels du SAAD

Il nous semblait donc pertinent de distinguer ce qui relève de la gestion locative, de l'accompagnement médico-social financé par la PCH. Ainsi, 6 logements collectifs (18 places) ont été rattachés au parc du service logement.

- Sur le Pôle de Saint Nicolas de Port :

La structure collective de transition de Saint Nicolas de Port a vu sa capacité d'accueil augmenter : ainsi, le logement collectif de 4 places a été fermé et un nouveau logement de 8 places a été ouvert (soit 4 places supplémentaires).

	Intégration des logements du SAAD	**Ouverture de logement**	**Fermeture de logement**	**Evolution**
Grand Nancy				
Logements	6 collectifs	1 collectif	1 individuel	+6 logements
Places	+ 18	+ 2	- 1	+19 places
Pont-à-Mousson				
Logements				
Places				
Lunéville				
Logements			1 individuel	- 1 logement
Places			- 1	- 1 place
Saint Nicolas de Port				
Logements		1 collectif	2 individuels, 1 collectif	- 2 logements
Places		+ 8	- 6	+ 2 places

Au 31 décembre 2016, le parc locatif de l'association Ensemble était composé de **73 logements (111 places)**, répartis sur 4 territoires, et proposant 5 formes de logements différentes afin de répondre aux besoins des personnes accueillies :

- Nombre de logements composant le parc locatif au 31/12/2016

	Appartements d'urgence	Appartements de transition	Appartements collectifs en colocation	Appartements individuels regroupés dans un même immeuble	Appartements individuels diffus	**TOTAL**
Grand Nancy	1	2	13	13	24	**53**
Pont-à-Mousson					6	**6**
Lunéville	1			6	1	**8**
St Nic de Port	1	1			4	**6**
TOTAL	**3**	**3**	**13**	**19**	**35**	**73**

- Nombre de places du parc locatif au 31/12/2016

	Appartements d'urgence	Appartements de transition	Appartements collectifs en colocation	Appartements individuels regroupés dans un même immeuble	Appartements individuels diffus	**TOTAL**
Grand Nancy	1	10	36	13	24	**84**
Pont-à-Mousson					6	**6**
Lunéville	1			6	1	**8**
St Nic de Port	1	8			4	**13**
TOTAL	**3**	**18**	**36**	**19**	**35**	**111**

2. *Evolution du logement associatif depuis 1985*

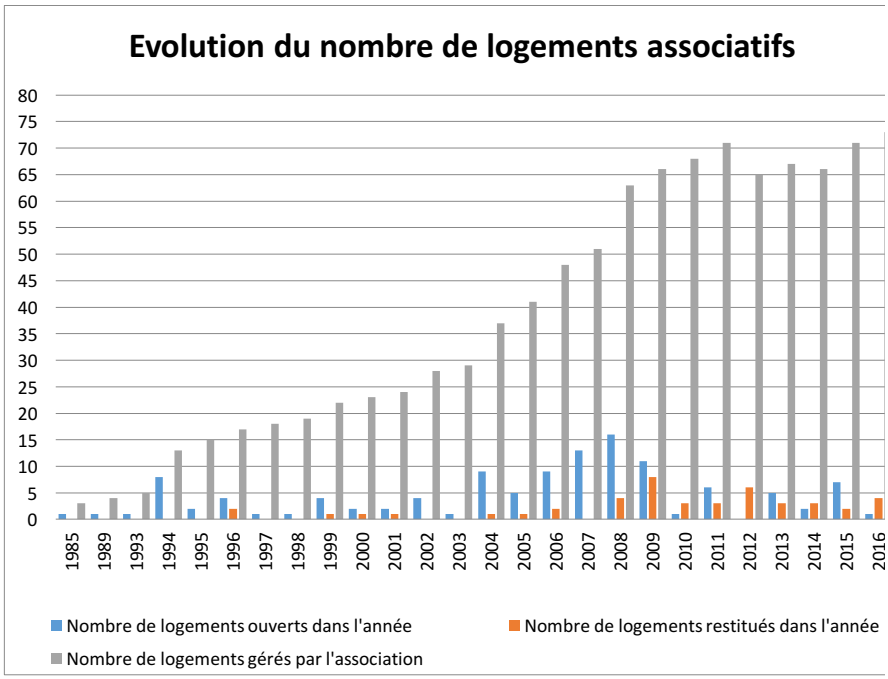

3. *Propriétaires des logements loués*

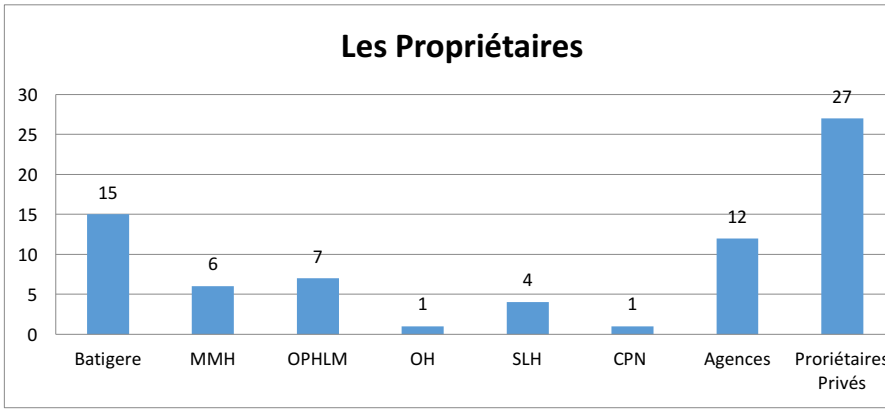

5. Le public bénéficiaire du logement associatif

1. *Personnes accompagnées en 2016*

En 2016, nous avons accompagné **128 personnes** dans le cadre de notre activité, contre 108 en 2015, **dont 40 nouveaux résidents.**

Cette augmentation est notamment due au rattachement des appartements associatifs du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) au Service Logement depuis le 1er Janvier 2016 (+ 18 personnes).

L'ensemble des personnes sont originaires de Meurthe et Moselle.

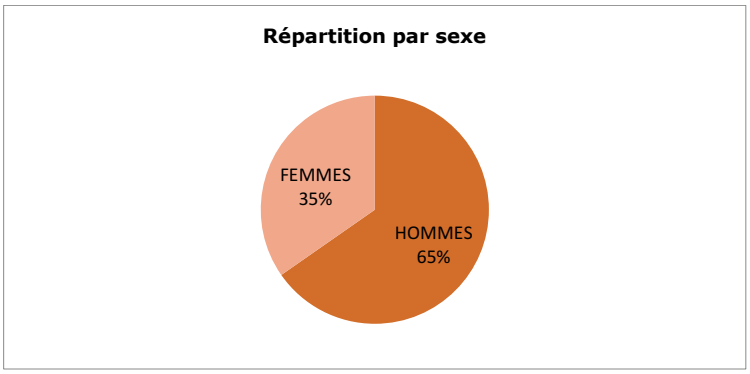

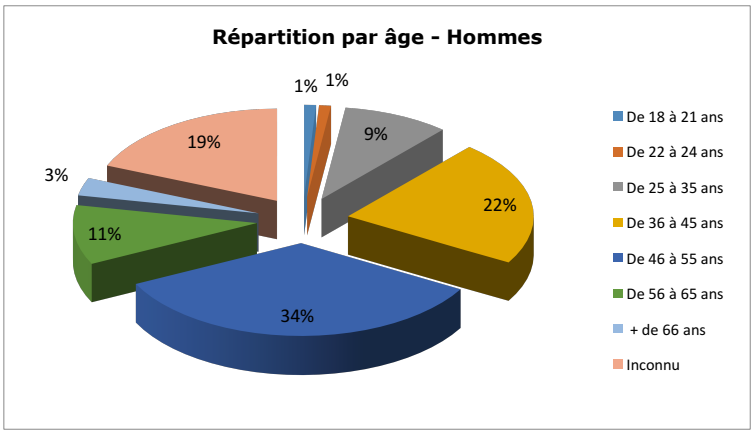

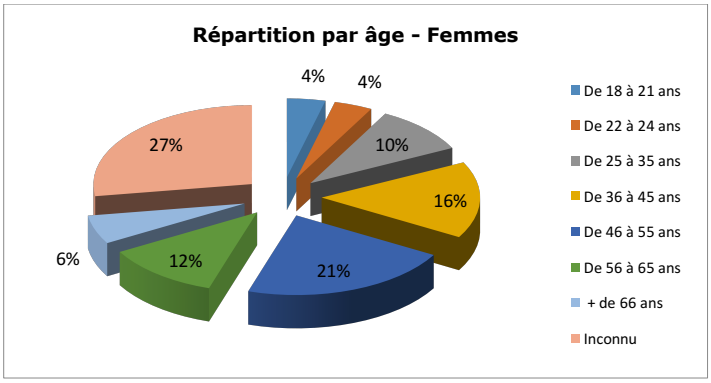

2. *Mouvement des personnes accompagnées en 2016*

❖ **Nouvelles entrées : 40 personnes**

Situation précédent l'admission	Nombre de personnes concernées	Pourcentage
Domicile Familial	1	2.5 %
Appartement individuel privé	2	5 %
Hospitalisation	17	42.5 %
Accueil Familial Thérapeutique (AFT)	2	5 %
Appartements ENSEMBLE	18	45 %
TOTAL	**40**	**100 %**

Origine de l'orientation vers le logement accompagné

Orienté par	Nombre de personne concernées
CH Lunéville / CMP Lunéville	1
CH Saint Nicolas de Port	5
CPN Grand Nancy	34
TOTAL	**40**

Ces fortes augmentations sont notamment dues :

- **à l'accompagnement des personnes d'un dispositif vers un autre**
- **au rattachement, depuis le 1er Janvier 2016, des appartements associatifs du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) au Service Logement**
- **à l'ouverture de nouveaux dispositifs : 1 logement associatif collectif (2 places) et 1 appartement de transition (8 places).**

❖ **Mouvements en interne**

22 personnes déjà accompagnées par l'association ont changé de logement (soit 28 mouvements d'entrée en interne et 22 mouvements de sortie en interne).

Dans la plupart des cas, il s'agit d'une évolution d'un dispositif de transition vers un logement individuel.

Il est à noter que le déménagement d'une structure sur un autre dispositif a aussi beaucoup influé sur ces chiffres.

❖ **Sorties définitives du dispositif de logement :**

22 personnes sont sorties définitivement du dispositif en 2016.

Raison de la sortie du dispositif	Nombre de personnes sorties en 2016	%
Décès	1	4.55 %
Hospitalisation	7	31.82 %
Résidence d'Accueil	3	13.63 %
Logement autonome (bail de droit commun)	7	31.82 %
Domicile familial	2	9.09 %
Maison de retraite	1	4.55 %
Autre	1	4.55 %
TOTAL	**22**	**100 %**

Le nombre de sorties définitives est identique par rapport à 2015.

Les départs vers un logement autonome (bail de droit commun) et ceux pour cause d'hospitalisation sont majoritaires.

Le premier a pu être atteint grâce à l'accompagnement réalisé par l'association et les équipes soignantes partenaires. Le second est particulièrement lié aux dispositifs de

transition qui permettent principalement l'évaluation de l'autonomie des personnes vers un autre dispositif associatif ou non.

Les résidents « sortants » ont donc pu prétendre à l'attribution d'un logement autonome sans intermédiation locative, soit par le biais d'un glissement de bail, soit par leur recherche personnelle d'un nouveau lieu de vie.

- **Durée de la sous location au 31/12/2016**

Durée de la location	Nombre de situation en 2016	%
Moins de 1 an	44	29.93%
De 1 an à 3 ans	35	23.81%
De 3 ans à 5 ans	23	15.65%
De 5 ans à 8 ans	19	12.93%
De 8 ans à 10 ans	12	8.16%
Plus de 10 ans	14	9.52%
Total	**147**	**100 %**

Les dispositifs de transition (occupation temporaire) continuent d'être des bons outils pour évaluer les besoins et l'autonomie des résidents avant de les orienter sur des structures où les projets de vie sont à plus long terme (logements collectifs, individuels, résidences,….)

6. *Taux d'occupation des logements*

		2015	2016
		Taux d'occupation	Taux d'occupation
Appartements d'urgence	Grand Nancy	96.44%	95.62%
	Lunéville	60.82%	87.12%
	Saint Ni de Port	84.38%	52.01%
Appart. de transition	Grand Nancy	71.18%	58.88%
	Lunéville		
	Saint Ni de Port	81.85%	84.67%
Appart. collectifs	Grand Nancy	97.05%	93.74%
	Lunéville		
	Saint Ni de Port		
Appart. indiv. regroupés	Grand Nancy	98.30%	98.97%
	Lunéville	90.23	100%
	Saint Ni de Port		
Appart. indiv. diffus	Grand Nancy	98.27%	97.08%
	Pont-à-Mousson	100%	100%
	Lunéville	100%	95.35%
	Saint Ni de Port	100%	91.14%
TOTAL		**75.22%**	**92.36%**

En 2016, le taux d'occupation global est de 92.36 %, en hausse par rapport à l'année 2015 (75.22 %).

Néanmoins, la vacance locative représente un coût significatif pour ENSEMBLE : en 2016, il s'est élevé à 16 500 euros, à la charge de l'association.

Conclusion

L'accès et le maintien dans un logement autonome, par l'intermédiation locative et un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, constituent une activité importante de notre association.

A nouveau, les mouvements d'entrée et de sortie des résidents, ainsi que le développement du parc locatif ont fortement mobilisé les équipes, plus particulièrement les services comptabilité et gestion locative.

En ce sens, un travail entre les deux équipes s'effectue régulièrement. Les aspects majeurs abordés étant le suivi des entrées et des sorties, les refacturations suite à intervention mais aussi une surveillance accrue des difficultés financières que peuvent rencontrer les résidents au cours de leur parcours dans le logement. Leurs origines peuvent être la précarité financière ou une mauvaise gestion de consommation de fluides et d'énergie. Le but étant de mettre en place la solution adéquate en fonction de la situation rencontrée.

Les coordinations, interne avec le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, mais également externe, entre les différents partenaires extérieurs, mandataires judiciaires et équipes qui assurent le suivi médical, sont aussi un point fort sur cette année 2016. Celles-ci ayant permis de répondre au mieux aux demandes et aux attentes des résidents pour favoriser leur maintien à domicile ainsi que leur parcours résidentiel. **L'objectif de cette action restant, à plus ou moins long terme, de leur permettre d'accéder à un logement autonome, avec un bail de droit commun.**

En Septembre 2016, l'association a également créé un poste d'agent d'entretien pour assurer une prestation ménagère, d'une part, sur les parties communes de nos dispositifs et, d'autre part, au domicile de nos résidents qui en font la demande.

Nos objectifs pour 2017 :

- Il nous faudra veiller à **diminuer la vacance locative**, qui est une charge financière importante pour l'association, par une meilleure anticipation des mouvements et une **meilleure coordination avec les équipes soignantes**.
- En coordination avec les partenaires et souhaitant répondre au mieux aux besoins, **un nouveau dispositif de transition devrait être créé sur le territoire** de Saint Nicolas de Port.
- Afin d'améliorer notre accompagnement en direction de nos résidents :
    - Nous augmenterons les **visites locatives** dans le but de s'assurer de leur bien-être et de leur confort sur leur lieu de vie.
    - Nous les informerons des différentes **manifestations et sorties** proposées par l'association afin de leur permettre d'y participer.
- La plus-value du service de prestation ménagère devra être développée.

Les Résidences d'Accueil et la Pension de Famille

Avec le soutien

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction départementale de la cohésion sociale

Les résidences d'accueil Chevert (Nancy) et Colombé (Pont-à-Mousson), la Pension de Famille de Lunéville proposent un mode de logement adapté aux besoins spécifiques de personnes présentant des troubles psychiques, dès lors que des soins et un accompagnement social et/ou médico-social peuvent être garantis.

Elles s'inscrivent dans une logique d'habitat durable et offrent un cadre de vie semi-collectif **valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social**.

L'association Ensemble est gestionnaire de ces 3 structures et en assure :

- La gestion locative, qui fait l'objet d'un conventionnement avec le bailleur social qui en est propriétaire,
- La mise en œuvre du projet social, qui fait l'objet d'un conventionnement avec **la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de Meurthe-et-Moselle** qui le finance,
- La coordination avec les différents acteurs intervenant auprès des résidents : soin, mandataires judiciaires, services sociaux, services d'aide et d'accompagnement à domicile.

L'accès à un logement en résidence se fait par une demande d'admission, qui est étudiée en commission composée des représentants des partenaires du projet : Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Centre Psychothérapique de Nancy, Conseil Départemental 54, Municipalités, bailleur social propriétaire de la résidence, UNAFAM (pour la résidence Chevert).

La Pension de Famille

Le Voltaire ***et*** *Les Sarriettes*
à Lunéville

1. Evolution du dispositif

L'association Ensemble a été agréée par le Préfet de Meurthe-et-Moselle pour gérer la Pension de Famille le 10 mars 2000. La structure a été requalifiée en Maisons Relais le 1er Janvier 2005. La Pension de Famille représente une déclinaison particulière de résidence sociale : elle est destinée « *à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement autonome « traditionnel »*.

La Pension de Famille de Lunéville a une capacité d'accueil de 26 places. Celles-ci sont réparties entre le bâtiment *Voltaire* (14 places) et son extension *Les Sarriettes* (12 places).

La mixité des publics accueillis, source d'équilibre, de solidarité et de promotion des potentiels, est un axe fort du projet.

Compte tenu des difficultés psychiques auxquelles certains résidents sont confrontés, une convention de partenariat a été signée avec le CPN et plus particulièrement avec le 3ème secteur de psychiatrie de Lunéville. Le travail qui en découle facilite la cohésion des interventions requises dans l'accompagnement des résidents.

2. Faits marquants de l'année 2016

- ✓ Rénovation des parties communes du bâtiment *Le Voltaire*
- ✓ Départ des deux maitresses de maison et renouvellement de l'équipe
- ✓ Après négociation avec le soin, il a été convenu qu'un cabinet d'infirmiers libéraux intervienne pour la délivrance des traitements 3 fois par jour : ainsi ce n'est plus au personnel d'Ensemble d'assumer cette responsabilité.
- ✓ Poursuite des actions de formation pour les professionnels (SST, habilitation électrique, connaissance des troubles psychiques) et mise en œuvre d'ateliers d'analyse des pratiques professionnelles (ateliers trimestriels).
- ✓ Un travail approfondi a été mené en 2016 **sur le parcours résidentiel du résident** au sein de la Pension de Famille par le biais de synthèses régulières. Il est important d'associer à ces temps d'échange tous les partenaires : tutelle, CPN, cabinet d'infirmiers libéraux, la coordinatrice du lieu, et le responsable de service.

3. L'intervention des professionnels :

L'équipe de professionnels de la résidence se compose de :

- ✓ Une coordonnatrice-maîtresse de maison à temps plein,
- ✓ Deux maîtresses de maison à temps plein,
- ✓ Une veilleuse de nuit, logée sur place, assurant une astreinte nocturne au Voltaire. Elle assure également des fonctions de maîtresse de maison à temps partiel.

L'équipe de la Pension de Famille a pour mission d'animer la vie collective de la structure et de veiller au maintien de bonnes relations entre les résidents. Elle a aussi pour objectif de les accompagner dans les actes de la vie courante et de favoriser leur appropriation de leur environnement social et culturel.

La coordonnatrice assure le lien avec les partenaires et les acteurs intervenants auprès des résidents (infirmiers, tuteurs, services d'aide à domicile,….) : des réunions d'équipe ont lieu sur un rythme bimensuel, dont une fois par mois avec l'équipe du CMP Intermède. En 2015, des réunions avec différents partenaires (UDAF, Maison du Département, ADMR et infirmières libérales) ont été organisées afin d'accompagner les résidents et de présenter la Pension de Famille.

En outre, l'équipe « gestion locative » de l'association intervient dans l'activité de la résidence au titre du logement. Ainsi, les temps de travail de la chargée de gestion locative, de l'accompagnateur logement et de l'aide-comptable sont valorisés à hauteur de 0.15 ETP chacun.

4. Eléments quantitatifs

4.1. Personnes accueillies en 2016

- ❖ *Le parcours résidentiel avant l'entrée dans la Pension de Famille*

Hébergement précédent l'admission ou réadmission	Nombre total de personnes accueillies dans l'année	%
Domicile personnel (bailleur privé)	1	25%
Domicile familial	0	
Hospitalisation	3	75%
Total	**4**	**100%**

❖ *Origine de l'orientation vers la structure ou le logement*

Orienté(e)s par	Nombre de personnes accueillies dans l'année	%
CPN – secteur Lunéville	4	**100 %**

❖ *Origine géographique des personnes au moment de l'admission*

Origine géographique de la personne au moment de l'admission	Nombre de personnes accueillies dans l'année	%
Meurthe et Moselle 54	4	**100 %**

4.2. Les personnes sorties en 2016:

❖ *Durée de résidence*

Durée de résidence	Nombre de personnes sorties dans l'année	%
De 1 à 2 ans	2	67 %
De 2 à 3 ans	1	33 %
De 3 à 4 ans		
Plus de 4 ans		
Total	**3**	**100 %**

❖ *Modalités de départ de la structure*

Situation Logement des sorties	Nombre de personnes sorties dans l'année
Décès	0
Parc privé	2
Foyer d'Accueil Spécialisé Lunéville	
Hospitalisation	1
Total	**3**

❖ *Le taux d'occupation*

Le taux d'occupation 2016 est de **96,30 %**, en augmentation par rapport à 2015 (90.23%).

4.3. Eléments quantitatifs concernant les résidents présents en 2016 :

❖ *Répartition de la population par sexe*

Sexe	**Hommes**	**Femmes**	**TOTAL**
Nombre de personnes	20	7	**27**

❖ *Age :*

Les résidents de la pension de famille					
Nombre total dans l'année	Moins de 30 ans	Entre 31 et 40 ans	Entre 41 et 50 ans	Entre 51 et 60 ans	Plus de 61 ans
27	1	1	9	10	6

Malgré l'arrivée de personnes plus jeunes notamment à l'occasion de l'ouverture *des Sarriettes*, la population de la Pension de Famille est confrontée à une problématique de vieillissement ; ce qui soulève la question d'une orientation à terme vers une prise en charge plus adaptée.

❖ *Répartition des personnes par situation familiale*

Situations familiales	Adulte seul	Adulte seul ayant des enfants	Adulte marié	Couple sans enfants	Couple avec enfants	**TOTAL**
Nombre de personnes	24	3	0	0	0	**27**

❖ *Informations relatives aux résidents*

Le suivi médical

- Nombre de personnes ayant un médecin référent (traitant) : 27
- Nombre personnes suivies par l'hôpital psychothérapique : 13

- Nombre de personnes suivies par un CMP : 27

Protection juridique

- Nombre de personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique : 25

PCH – Plan individuel de Compensation Handicap[1]

- 25 personnes disposent d'un plan de compensation handicap mis en œuvre par l'association ADMR de Lunéville.

❖ *Nature des ressources financières des résidents*

Nature des ressources	Nombre de personnes	%
AAH	19	70.4 %
Pension d'Invalidité	2	7.40 %
Retraite	5	18.5 %
Salaire	1	3.70 %
RSA	0	0 %
TOTAL	**27**	**100 %**

❖ *La couverture sociale des résidents*

Couverture sociale	Nombre de personnes	%
Régime général + mutuelle payante	27	100 %

[1] Loi n°2005-102 du 11 février 2005 - Article L114-1-1 du CASF : « La personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. (...) Les besoins de compensation sont inscrits dans un plan élaboré en considération des besoins et des aspirations de la personne handicapée tels qu'ils sont exprimés dans son projet de vie, formulé par la personne elle-même ou à défaut avec ou pour elle par son représentant légal lorsqu'elle ne peut donner son avis. »

5. La vie de la Pension de Famille

Au Voltaire, la vie collective s'organise essentiellement autour des repas, pris en commun. Ponctuellement, un goûter ou un repas de fête (barbecue en été) sont organisés. Dès que le temps le permet, tous les repas se prennent dans le jardin.

La réunion des résidents a lieu une fois par mois. Elle permet l'expression de tous sur la vie de la maison et propose l'émergence des projets. Elle est animée par une salariée de l'association. Elle aide à l'expression de la parole des résidents.

Enfin, le jardin est un lieu bien investi par les résidents. Ceux-ci sont incités à prendre part à son entretien à y organiser des activités.

Les moments de vie collective font reculer le sentiment de solitude, mais conjointement, des moments d'intimité, de tranquillité peuvent être préservés dans les logements. Depuis l'ouverture des Sarriettes, les résidents apprécient de n'être que 14 personnes dans la structure, surtout lors des repas. La maîtresse de maison de service a en outre plus de temps à consacrer à chacun pour écouter et échanger.

A la demande des résidents, des sorties au restaurant et au marché de Noël pour la fin d'année ont été organisées. Les participants ont passé une excellente journée. Les résidents du Voltaire ont proposé à ceux des Sarriettes de partager un repas pour les fêtes : grande participation des deux lieux pour la confection, grand moment de convivialité, de joie et de bonne humeur.

Aux Sarriettes, les résidents ont trouvé une grande quiétude car la vie collective est moins importante. Etant plutôt autonomes, les activités proposées restent ponctuelles : « pause-café » et échanges entre résidents, aquarelle, sorties randonnées, ateliers cuisine, aide à l'entretien des communs, jardinage, salle de convivialité pour la lecture, jeux et télévision, après-midis films…. toujours sans contrainte et au choix du résident. Le collectif permet à chacun de faire valoir ses savoir-faire ou ses compétences, par le biais d'animations supports. Il est outil de travail de l'image de soi.

Conclusion

Nous accueillons des personnes vulnérables, en difficultés psychiques, qui ont besoin d'approfondir la recherche du bonheur et de la paix intérieure. Notre accompagnement régulier dans les actes de la vie quotidienne se confirme être une source d'équilibre entre des évolutions tant positives que négatives. Notre savoir-faire est la construction quotidienne d'une confiance et d'une solidarité entre l'équipe de la Pension de Famille et les usagers. Nous représentons ensemble une plateforme de stabilité.

C'est pourquoi, bien que des faits à risques soient survenus cette année, il convient qu'il est difficile de les anticiper. Pour autant, l'année 2017 sera l'occasion de **poursuivre le travail sur le parcours des résidents**, afin de déterminer leurs évolutions en matière de vie en communauté et de vie en logement seul.

La Résidence d'Accueil Colombé

à Pont-à-Mousson

1. Evolution du dispositif

En 2005, le 2ème secteur de Psychiatrie Générale et l'association Ensemble ont travaillé avec les partenaires du Val de Lorraine à la création d'une structure permettant d'offrir un logement durable et un accompagnement à des personnes souffrant de troubles psychiques, originaires prioritairement du territoire Val de Lorraine.

La résidence a ouvert ses portes en 2010 à Pont-à-Mousson, commune à dimension humaine qui offre des facilités d'accès aux services.

Le bâtiment est une ancienne maison de maître dont la réhabilitation a été réalisée par Batigère. Elle peut accueillir 16 personnes dont 2 à mobilité réduite.

La résidence offre un cadre de vie convivial, de nature familiale. Il est en effet essentiel que chaque personne hébergée puisse trouver sa place dans la vie de la résidence ainsi qu'un accompagnement individualisé. Le projet repose sur le développement, à partir des espaces collectifs, d'une vie sociale interne à la structure. Suscitée par l'équipe de professionnels, la dynamique de groupe ainsi créée fait reculer la solitude, est source de stimulation et de solidarité entre les résidents.

Chaque personne dispose d'un logement privé individuel, qu'elle peut habiter selon son mode de vie, dans le respect des règles habituelles. Elle peut y développer ses capacités d'autonomie, tout en s'appuyant, selon ses besoins, sur l'accompagnement quotidien proposé par la structure et sur les moments de rencontres avec les autres résidents.

Pour certains, il s'agit d'un accueil dans la durée ; pour d'autres, d'un passage leur permettant de consolider des acquis pour atteindre un niveau d'autonomie supérieur.

2. Faits marquants de l'année 2016

Les animations :

- ✓ Ateliers « repas confectionnés » deux fois par mois pour aider chaque participant à retrouver des compétences oubliées.
- ✓ Organisation de sorties : bowling, restaurant, visite du Château de Lunéville, de la ville de Metz, parc animalier de sainte Croix.
- ✓ Maintien des journées pêche avec le GEM.
- ✓ Loto organisé avec la participation des résidents de Chevert.
- ✓ Dans le cadre des fêtes de fin d'année, les résidents de Chevert et de Colombé ont souhaité se réunir autour d'un repas spectacle organisé par les professionnels des deux résidences et qui a eu lieu à l'espace Montrichard à Pont-à-Mousson.

Les projets :

- ✓ 5 juillet 2016 : participation à la journée pique-nique à la base de loisirs de Vic sur Seille, organisée pour tous les usagers de l'association ENSEMBLE (Résidences, logement associatif, SAAD, GEM)
- ✓ Théâtre : Après le succès de la représentation de la pièce de théâtre qui s'est déroulée en décembre 2015, nous avons proposé aux résidents de poursuivre les ateliers
- ✓ Séjour dans les Vosges : 7 résidents de Colombé ont participé au séjour organisé dans les Vosges en juin 2016 (5 jours) avec les résidents de Chevert et des usagers du SAAD (25 personnes en tout).
- ✓ Projet « Tous Actifs » : projet transversal à l'association ENSEMBLE. Activités physiques et sportives animées par un animateur sportif. Les séances ont lieu dans une salle de sport à Pont-à-Mousson.

3. L'intervention des professionnels

L'accompagnement des résidents est assuré par l'équipe de la résidence, qui est attentive à leur bien-être, dans toutes ses composantes :

- Rythme de vie
- Hygiène, alimentation régulière et équilibrée
- Entretien et investissement du cadre de vie
- Santé physique et psychique, prise des traitements s'il y a lieu
- Loisirs
- Relations familiales et amicales
- Relations entre les résidents
- Lien avec les différents acteurs intervenant auprès de la personne : soin, tuteur, aide à domicile,….

L'équipe de la résidence est composée de :

- Une coordonnatrice à temps plein qui répartit son temps d'intervention entre une activité de maitresse de maison et une activité de coordinatrice
- Une maitresse de maison à temps plein
- Un maitre de maison à temps partiel (0.35 ETP).

Leur rôle :

- La coordonnatrice est responsable de l'organisation fonctionnelle de la résidence et du lien avec les partenaires. Elle assure également une partie de ses missions en tant que maîtresse de maison.
- Les maîtres (ses) de maison ont pour rôle d'organiser la vie de la structure en ayant le souci de développer au maximum l'autonomie des résidents. Ces professionnels veillent à leur bien-être et agissent en concertation avec les professionnels spécialisés (travailleurs sociaux, mandataires judiciaires, soignants) et l'entourage familial ou amical des résidents.
- La présence du personnel est assurée en journée, 7 jours/7, principalement centrée sur les moments de repas et la vie collective mais également adaptée en fonction des projets et des sorties.

En outre, l'équipe « gestion locative » de l'association intervient dans l'activité de la résidence au titre du logement. Ainsi, les temps de travail de la chargée de gestion locative,

de l'accompagnateur logement et de l'aide-comptable sont valorisés à hauteur de 0.10 ETP chacun.

4. Eléments quantitatifs

4.1 Personnes accueillies en 2016 :

La Résidence a accueilli 4 nouvelles personnes en 2016.

Orienté(e)s par	Nombre de personnes accueillies dans l'année	%
CMP	1	25%
SERVICE TUTELAIRE	3	75%
TOTAL	**4**	**100%**

4.2 Les personnes sorties en 2016 :

- *Durée de résidence*

Durée de résidence	Nombre de personnes sorties dans l'année	%
De 1 à 2 ans		
De 2 à 3 ans		
De 3 à 4 ans		
Plus de 4 ans	2	100 %
Total	**2**	**100 %**

- *Modalités de départ de la structure*

Orientation	Nombre total de personnes sorties dans l'année
Parc privé (logement individuel)	1
Hébergement médicalisé (EHPAD)	1
TOTAL	**2**

❖ *Le taux d'occupation 2016*

Le taux d'occupation annuel est de **94.45%**, en baisse par rapport à 2015 (97.50 %).

4.3 Eléments quantitatifs concernant les résidents présents en 2016 :

❖ *Répartition de la population par sexe*

Sexe	Hommes	Femmes	**TOTAL**
	18 ans et +	18 ans et +	
Nombre de personnes	14	4	**18**

❖ *Age* :

Nombre total dans l'année	Moins de 30 ans	Agés de 31 à 40 ans	Agés de 41 à 50 ans	Agés de 51 à 60 ans	Agés de plus de 61 ans
18	1	2	4	9	2

❖ *Situations familiales :*

Situations familiales	Adulte seul	Adulte seul ayant des enfants	Adulte marié	Couple sans enfants	Couple avec enfants	**TOTAL**
Nombre de personnes	12	6	0	0	0	**18**

L'exercice du droit de visite d'un enfant pris en charge par l'ASE sous l'hébergement d'un résident a été facilité à hauteur d'une fois par mois selon un calendrier défini en lien avec les services « jeunes majeurs » du Département.

❖ *Informations relatives aux résidents*

Suivi médical

- Nombre de personnes ayant un médecin référent (traitant) : 18
- Nombre de personnes suivies par l'hôpital psychothérapique : 18
- Nombre de personnes suivies par un CMP : 18

Des visites régulières des équipes de soin du CPN dans la résidence sont nécessaires. Elles sont formalisées dans un avenant à la Convention signée entre le Centre Psychothérapique de Nancy et l'association Ensemble. Le 2ème Secteur de Psychiatrie Générale s'engage également à intervenir en offrant des modes d'accueil complémentaires, ponctuels et en cas de besoin, pour stabiliser une situation, un traitement, pour soulager l'équipe ou le groupe de résidents : hôpital de jour, hospitalisation courte, accueil en ateliers thérapeutiques sont autant de solutions qui peuvent être activées.

Protection juridique

- Nombre de personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique : 15

PCH – Plan individuel de Compensation Handicap

- Nombre de personnes disposant d'un Plan de compensation : 10

❖ *Nature des ressources financières des résidents*

Nature des ressources	Nombre de personnes	%
AAH	8	44.43 %
CHOMAGE INDEMNISE	1	5.56 %
PENSION D'INVALIDITE	6	33.33 %
INDEMNITE JOURNALIERE	1	5.56 %
RETRAITE	1	5.56 %
AUTRES	1	5.56 %
TOTAL	**18**	**100 %**

❖ *La couverture sociale*

Couverture sociale	Nombre de personnes	%
Régime général + complémentaire santé payante	18	100 %
TOTAL	**18**	**100**

❖ *Les activités professionnelles ou animations des résidents*

- Groupe d'entraide mutuelle
- Activités CMP
- Activités physiques

5. La vie à la résidence

L'intégration de la structure dans son environnement est un axe essentiel du projet. Les résidents utilisent les équipements sociaux, médicaux ou de loisirs, implantés à Pont-à-Mousson et ses environs. La résidence est ouverte sur la vie culturelle et festive de la cité. Un accompagnement à l'intégration dans le quartier ou la ville et à l'utilisation des ressources est assuré par les professionnels de la résidence.

Comme dans toutes les actions menées par l'Association Ensemble, la **participation des personnes à la vie de leur lieu d'habitation est un élément important**. Cette participation revêt plusieurs formes :

- Gestion au quotidien de leur lieu de vie : Les résidents sont sollicités pour la participation à l'animation et à l'organisation de la vie collective. Un planning a été établi concernant certaines tâches (entretien des paliers, aide aux repas quotidiens).
- Des réunions mensuelles permettent aux résidents de parler du « vivre ensemble », de faire des propositions d'évolution de l'organisation et de l'animation de la résidence.

En 2016 :

- Poursuites de l'accueil et de l'accompagnement quotidien des personnes.
- Réalisation des repas confectionnés par les résidents.
- Poursuite du groupe de travail constitué des coordinatrices de l'association ENSEMBLE afin de mutualiser les outils de suivi interne et les pratiques tout en respectant les spécificités territoriales.
- Maintien des réunions mensuelles des résidents, animées par une psychologue extérieure à l'association
- Organisation d'un séjour de cinq jours dans les Vosges où 4 professionnels ont accompagnés 25 résidents réunissant le SAAD, Résidence Chevert et Colombé.
- Maintien des visites locatives
- Réunion en début d'année animée par les professionnels de la résidence pour échanger avec tous sur les souhaits en termes d'activités et de sorties.
- Rencontre avec les résidents de Chevert tous les 2 mois autour d'un après-midi « jeux de société » qui se clôture par un goûter confectionné par leur soin.

6. Nos Projets pour 2017 :

- Engager les discussions avec Batigère et l'Hôpital de Pont-à-Mousson, dans le cadre du projet d'agrandissement de la résidence.
- Séjour vacances : suite au succès du séjour dans les Vosges en juin 2016, nous souhaiterions organiser et accompagner plusieurs résidents dans le cadre d'un séjour vacances dans le Sud de la France. Nous aimerions également mutualiser ce projet avec le SAAD et la résidence Chevert.
- Un séjour de deux jours prévu en septembre à Eurodisney où nous accompagnerons une dizaine de personnes de Colombé et Chevert.

La Résidence d'Accueil Chevert

à Nancy

1. Evolution du dispositif :

La résidence Chevert a ouvert ses portes le 6 mai 2013. Projet initié par l'UNAFAM (Union Nationale des Familles et des Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques), le volet immobilier du projet a été porté par la Société Lorraine Habitat et l'Association Ensemble en assure aujourd'hui la gestion :

- Gestion locative dans le cadre d'une convention signée avec SLH et la DDT (Direction Départementale des Territoires) ;
- Animation sociale dans le cadre d'une convention signée avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 54.

Outre l'hébergement, les objectifs de la résidence sont de :

- Lutter contre l'isolement des personnes accueillies en animant la vie collective
- Favoriser l'autonomie et le lien social
- Participer à l'accompagnement global des personnes, en concertation avec les différents partenaires (soin, famille, tuteurs, services sociaux,….)

La résidence d'accueil se situe à proximité du centre-ville de Nancy, à quelques pas de la ligne de tram et des petits commerces. Elle s'adresse à des hommes et des femmes seuls :

- Fragilisés par des troubles psychiques, à faible niveau de ressources, en situation d'isolement, voire parfois d'exclusion.
- Suffisamment autonomes pour accéder à un logement individuel, dès lors qu'un accompagnement et des soins sont mis en place et maintenus.

2. Faits marquants de l'année 2016

La résidence a été particulièrement touchée par le décès d'une résidente et le départ de 2 autres résidents. D'autres évènements, ceux-ci plus positifs, ont rythmé la vie de l'établissement :

Séjours :

- 5 jours au centre CLAIRSAPIN de GERARDMER avec la résidence COLOMBE de Pont à Mousson et le SAAD, avec visite d'une confiserie et de d'une fabrique de bougie, de la randonnée, de l'équitation et de la cani-rando. Ballade à GERARDMER avec pique-nique sur le bord du lac et pédalo. La semaine s'est terminée dans la bonne humeur avec une soirée dansante.
- 2 jours à PARIS avec visite du musée Grévin, du quartier Montmartre, de la Tour Eiffel et de l'Avenue des Champs Elysées. Repas des midis au restaurant et diner spectacle avec un duo piano voix et un magicien humoristique.

Sorties extérieures:

- Spectacle au Cirque Gruss avec des personnes du logement individuel
- Parc d'attraction Walligator avec des résidents du SAAD

- Aquamundo à Center Parc
- Pique-nique aux draisines (Vélo-rail) à Magniéres
- Pique-nique à la Madine avec activités sur place (balade en bateau, Pédalo, Rosalie, pêche et baignade) avec des résidents de Colombé
- Repas à Vic sur Seille avec activités sur place (pédalo, pêche, pétanque, mini-golf) avec les différentes personnes du logement, des résidences et des lieux d'accueil
- Concert « Stars 80 »
- Visite du marché de Noël à Metz avec la découverte de la féérie des glaces et repas en pizzeria.
- Sortie régulière au bowling et au restaurant
- Repas de Noël à la salle Montrichard avec la résidence de Pont-à-Mousson. Journée animé par un DJ et un spectacle mélangeant humour, magie et mystère.
- Land'Art avec des adhérents des Amarres
- Projet "Tous actifs" (projet transversal à l'association), animé par l'intervention d'un professionnel diplômé dans l'encadrement sportif de l'UFOLEP avec les résidents du SAAD. Ce projet consiste à mobiliser les personnes par de l'activité physique et sportive en salle et en extérieur.

Animation au sein de la résidence :

- Utilisation des espaces verts pour un atelier de jardinage en lien avec les ateliers culinaires hebdomadaires.
- Installation du poulailler et du bassin à poisson
- Organisation des fêtes d'anniversaire
- Tournoi de ping-pong
- Animation d'une réunion 1 fois par mois avec une psychologue qui permet aux résidents d'échanger et de s'exprimer sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'établissement. Il est également un lieu d'écoute très important, ayant pour vocation de favoriser la participation des résidents.

Aménagement de la résidence:

- Installation de la climatisation inversée
- Installation de la pergola

3. L'intervention des professionnels

L'équipe de professionnels se compose aujourd'hui de 3 ETP : une coordonnatrice à temps plein, une maîtresse de maison et un maître de maison.

Ce dernier poste, initialement créé à temps partiel (24 heures hebdomadaires), est **passé à temps plein début 2016** afin de permettre une présence professionnelle en soirée afin de :

- Favoriser la prise de repas en commun les soirs dans la salle de convivialité
- Organiser avec les résidents des animations en soirée (jeux de société, karaoké, films, sorties,….)

De manière générale, la mission de l'équipe est de :

- S'assurer de l'entretien de la résidence
- Animer la vie collective de la résidence en veillant aux bonnes relations entre les habitants

- Prodiguer écoute et soutien aux résidents
- Animer les activités et les temps collectifs au sein de la résidence
- Créer des liens avec l'environnement social et culturel de la cité

Les personnels d'Ensemble mènent leur activité au sein des espaces collectifs. Un accompagnement individuel dans le logement peut être mis en place dès lors qu'un plan de compensation du handicap est accordé au résident par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées). Dans ce cas, si le résident le souhaite, cet accompagnement peut être mis en œuvre par le SAAD d'Ensemble ou par tout autre association d'aide à domicile.

En outre, l'équipe « gestion locative » de l'association intervient dans l'activité de la résidence au titre du logement. Ainsi, les temps de travail de la chargée de gestion locative, de l'accompagnateur logement et de l'aide-comptable sont valorisés à hauteur de 0.15 ETP chacun.

4. Eléments quantitatifs

4.1. Personnes accueillies en 2016 :

En 2016, la résidence a accueilli **5 nouvelles personnes.**

❖ *Le parcours résidentiel avant l'entrée dans la résidence Chevert*

Hébergement précédant l'arrivée à la résidence Chevert	**Nombre total de personnes accueillies dans l'année**	**%**
Domicile familial	1	20%
Hospitalisation	2	40%
Appartement associatif (Ensemble)		
Logement transitoire (Ensemble)	2	40%
TOTAL	**5**	**100 %**

❖ *Origine de l'orientation vers la résidence Chevert*

Orienté(e)s par	**Nombre de personnes accueillies dans l'année**	**%**
CMP	2	40%
CPN	3	60%
TOTAL	**5**	**100 %**

4.2. Les personnes sorties en 2016 :

3 personnes ont quitté la résidence en 2016 :

- *Durée de résidence*

Durée de résidence	Nombre total de personnes sorties dans l'année	%
De 2 à 3 ans	2	**67 %**
De 3 à 4 ans	1	**33 %**
TOTAL	**3**	**100 %**

- *Modalités de départ de la résidence*

Motif de départ	Nombre total de personnes sorties dans l'année	%
Décès	1	**33 %**
Exclusion	2	**67 %**
TOTAL	**3**	**100 %**

- *Taux d'occupation 2016*

Le taux d'occupation annuel est de **94.18 %** contre 94.19 % en 2015.

4.3. Eléments quantitatifs concernant les résidents présents en 2016 :

- *Répartition de la population par sexe*

Sexe	Hommes 18 ans et +	Femmes 18 ans et +	**TOTAL**
Nombre de personnes	18	9	**27**

❖ *Age*

Mois de 30 ans	Entre 31 et 40 ans	Entre 41 et 50 ans	Entre 51 et 60 ans	Plus de 61 ans	**TOTAL**
5	5	11	2	4	**27**

❖ *Situations familiales*

Adulte seul	Adulte seul ayant des enfants	Adulte marié	Couple sans enfants	Couple avec enfants	**TOTAL**
23	4	0	0	0	**27**

❖ *Informations relatives aux résidents*

Le suivi médical

- Nombre de personnes ayant un médecin référent (traitant) : 24
- Nombre de personnes suivies par le CHS public :
- Nombre de personnes suivies par un CMP : 16
- Nombre de personnes suivies par un médecin psychiatre libéral : 3
- Nombre de personnes suivies par le CPN : 8

Protection juridique

- Nombre de personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique : 15
  - Dont nombre de personnes ayant une tutelle : 5
  - Dont nombre de personnes ayant une curatelle renforcée : 10
  - Dont nombre de personne suivi par une tutelle familiale : 3
- Nombre de personne sans protection : 12
- Nombre de personnes suivies par l'UDAF 54 : 6
- Nombre de personnes suivies par un autre organisme : 2
- Nombre de personnes suivies par un mandataire libéral : 4

Plan individuel de Compensation Handicap[2] (PCH)

- 5 résidents bénéficient d'un plan de PCH dans le cadre duquel, les maitresses de maison apportent échanges, conseils et accompagnements.

[2] Loi n°2005-102 du 11 février 2005 - Article L114-1-1 du CASF : «La personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. (...) Les besoins de compensation sont inscrits dans un plan élaboré en considération des besoins et des aspirations de la personne handicapée tels qu'ils sont exprimés dans son projet de vie, formulé par la personne elle-même ou à défaut avec ou pour elle par son représentant légal lorsqu'elle ne peut donner son avis. »

❖ *Nature des ressources financières des résidents*

Nature des ressources	Nombre de personnes	%
AAH	23	85,20 %
PENSION D'INVALIDITE	2	7,40 %
RSA	0	0 %
CHOMAGE INDEMNISE	0	0 %
SALAIRE	1	3,70 %
RETRAITE	1	3,70 %
TOTAL	**27**	**100 %**

❖ *Couverture sociale*

Couverture sociale	Nombre de personnes	%
Régime général + mutuelle payante	25	92.6 %
MGEN	2	7.4 %

5. Nos projets pour 2017

Nous allons poursuivre :

- ✓ l'accompagnement quotidien des personnes
- ✓ les visites locatives,
- ✓ les ateliers réguliers : atelier jardinage et atelier cuisine.
- ✓ les sorties mensuelles (bowling, restaurant,…)
- ✓ les rencontres et animations régulières avec les résidents de Colombé (animation musicale, scrapbooking, jeux de société, journées pique-nique,…)
- ✓ Concerts et spectacles
- ✓ Le projet « Tous Actifs »

Entre autre, de nouveaux projets ont été proposés par les résidents:

- Un séjour dans le sud de la France de 10 jours (pour faire suite à celui de 2016 à Clairsapin, le souhait étant de partir plus longtemps et plus loin !)
- Journée à Disneyland Paris
- Visite de Paris
- Découverte du Haut Koenigsbourg, de la volerie des aigles et de la montagne des singes

Nous prévoyons aussi de recevoir la troupe *Contre Vents et Marées* à laquelle participe une de nos résidentes pour faire une représentation dans la salle commune. Nous organiserons cette journée autour d'un "goûter" avec d'autres structures ou service de l'association.

Conclusion

Ce début d'année fut marqué par le décès de l'une de nos résidentes qui a lourdement affecté les résidents et l'équipe. Malgré ce deuil, nous avons fait le nécessaire pour atténuer cette peine et ce manque. Nous nous sommes appliqués à faire à ce que la vie continue par l'aboutissement de tous nos projets.
En effet, 2016 a été rythmé par les nombreux évènements mis en place au sein et à l'extérieur de la résidence, avec l'intégration des personnes des différentes structures ou service de l'association.
Le respect du libre choix des personnes a généré une bonne participation des résidents qui se sont sentis impliqués dans chaque sortie ou projet.
La dynamique engagée a donné à d'autres résidents, moins participatifs, des envies de bouger, de partir ou simplement de participer à des activités dans la résidence.
Nous ressentons toujours une forte solidarité au sein du groupe, ainsi que des liens forts entre certains résidents.

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Vandœuvre-lès-Nancy – Essey lès Nancy – Rosière aux Salines – Nancy – Pont-à-Mousson – Saint Nicolas de Port - Toul

Avec le soutien MEURTHE & MOSELLE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'Association Ensemble a été agréée le 7 novembre 2007 par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle afin d'assurer un accompagnement à la vie quotidienne et sociale dans le cadre de la mise en œuvre des plans de Prestation de Compensation du Handicap (PCH). Ce projet a pour objectif de :

- ✓ Aider les personnes accompagnées à construire leur projet de vie
- ✓ Mieux prendre en compte l'évolutivité des situations de handicap spécifique
- ✓ Faciliter la coopération entre les services
- ✓ Garantir une bonne couverture territoriale de l'offre de service

1. Bilan quantitatif 2016 :

1.1. Personnes accompagnées en 2016

50 personnes ont été accompagnées au cours de l'année 2016

❖ *Répartition de la population par sexe*

Sexe	Hommes	Femmes	**TOTAL**
Nombre de personnes	31	19	**50**

❖ *Age*

Age	20 à 25 ans	25 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 55 ans	56 à 65 ans	**TOTAL**
Nombre de personnes	4	3	21	16	6	**50**

❖ *Situations familiales*

Situations familiales	Adultes seuls	Adultes ayant des enfants ne vivant pas au domicile	**TOTAL**
Nombre de personnes	39	11	**50**

❖ *Suivi médical*

- Personnes ayant un médecin référent (généraliste) : 50
- Personnes suivies par l'hôpital psychothérapique ou CMP : 40
- Personnes suivies par le SAMSAH : 10

❖ *Protection juridique*

- Personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique connue par notre service : 45
  - Dont nombre de personnes ayant une tutelle : 16
  - Dont nombre de personnes ayant une curatelle renforcée : 29
- Nombre de personne sans protection de justice : 5

❖ *Nature des ressources financières :*

Nature des ressources	**Nombre de personnes**	**%**
AAH	40	80%
AAH+rente ou AAH +salaire	1	2%
Rente ou salaire	6	12%
AUTRES ou non connu	3	6%
TOTAL	**50**	**100%**

1.2. Mouvement des personnes accompagnées :

DISPOSITIF	**NOUVELLES ENTREES**	**MOUVEMENT INTERNE**	**SORTIES DEFINITIVES**
SAAD COLLECTIF (PARTENARIAT CPN)	**+4**		**-2**
Vandœuvre-lès-Nancy	+2		-1
Essey-Lès-Nancy puis Nancy			-1
Laxou	+2		
MAISON L'EN-VIE (partenariat AFTC Lorraine)	**+4**	**-2**	**-1**
PRESTATIONS INDIVIDUELLES	**+8**	**+2**	**-4**
Toul	*1*		
Nancy	*5*	*+2*	*-4*
Saint Nicolas de Port	*1*		
Pont-à-Mousson	*1*		
TOTAL	**+16**		**-7**

- **7 personnes sont définitivement sorties** du dispositif en 2016 :

  - ✓ 1 personne ré hospitalisée
  - ✓ 1 personne orientée en maison de retraite
  - ✓ 1 personne ayant quitté la Maison En-vie de Rosières aux Salines pour un retour en famille
  - ✓ 1 personne souhaitant changer de service prestataire
  - ✓ 1 personne chez qui nous avons utilisé notre droit de retrait (mise en danger des professionnels avec addiction aux drogues)
  - ✓ 2 personnes décédées

  - ❖ *Durée de l'accompagnement*

Durée d'accompagnement	Nombre de personnes sorties dans l'année	%
De 3 mois à 1 an	2	28.5 %
De 1 à 2 ans	2	28.5 %
De 2 à 3 ans	1	14.5 %
De plus de 3 ans	2	28.5 %
Total	**7**	**100 %**

- **16 nouvelles personnes sont entrées** dans le dispositif en 2016 :

Orientées par :	Nombre de personnes concernées
Centre Hospitalier de Saint Nicolas de Port	1
Mandataire judiciaire	4
Assistante sociale du CPN secteur Toul	1
CPN-ERA	4
AFTC Lorraine	3
DDCS	1
Personnes ayant des troubles psychiques mais ne bénéficiant pas de PCH	2
TOTAL	**16**

En 2016, le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile a encore connu **un accroissement des prestations individuelles :**

- 2 personnes accompagnées à la Maison l'En-Vie ont déménagé en logement individuel et ont souhaité poursuivre les interventions du SAAD à leur domicile,

- 8 nouvelles personnes sont entrées dans le dispositif en 2016

❖ *Evolution 2014-2016*

	Personnes accompagnées au cours de l'année	Personnes entrées dans le dispositif	Personnes sorties	Evolution
2014	33	10	2	+8
2015	38	7	2	+5
2016	50	16	7	+9

	2015	2016	Prévisions 2017
Logements collectifs ENSEMBLE	18	20	20
Maison EN-VIE	5	6	6
Prestations individuelles	15	24	26
TOTAL	**38**	**50**	**52**

1.3. Activité : taux de présence des bénéficiaires

	2015			2016		
	Heures PCH prévues	Heures PCH réalisées	Taux de présence	Heures PCH prévues	Heures PCH réalisées	Taux de présence
SAAD COLLECTIF	16 056,85	14 236,17	89%	15 565,33	13 902,58	89%
MAISON L'EN-VIE	3 727,81	2 784,62	75%	4 210,83	3 368,67	80%
PRESTATIONS INDIVIDUELLES	3 486,15	2 267,74	65%	5 655,02	3 460,18	61%
TOTAL	**23 270,81**	**19 288,53**	**83%**	**25 431,18**	**20 731,43**	**82%**

En 2016, les plans de PCH attribués prévoyaient la mise en œuvre de 25 431.18 heures de PCH. Dans la pratique, ce sont 20 731.43 heures qui ont été réalisées, soit seulement 82% des heures prescrites. Nous constatons encore un taux d'absence élevé cette année (18%, soit 1% de plus qu'en 2015)

Les causes d'absence du dispositif ont été :

- Séjour en famille (certains week-ends)
- Séjour en vacances (ASLV, autres organismes)
- Longues hospitalisations sur le SAAD collectif

- Sur le dispositif EN-VIE, une personne a intégré le logement sans PCH. La demande a seulement été accordée au bout d'un an d'intégration.
- Concernant les logements individuels, certaines personnes ne souhaitent pas bénéficier de la totalité du plan qui leur est accordé.

2. Bilan qualitatif 2016

2.1. Réalisation de l'évaluation interne du service

L'année 2016 a été marquée par la réalisation de l'évaluation interne du service. Cette démarche a mobilisé tout au long de l'année les salariés du service, les partenaires et les usagers.

Cette évaluation a été réalisée à partir du référentiel de l'UNA et des Recommandations des Bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM.

Des groupes de travail ont été constitués et animés, des questionnaires ont été construits et diffusés aux partenaires et proches aidants, des entretiens individuels ont été réalisés auprès d'un échantillon de personnes accompagnées ; ceci dans le but d'identifier les points forts et les points faibles du service et construire un plan d'amélioration pour les 2 années à venir.

2.2. L'accompagnement des personnes

Un projet d'accompagnement personnalisé est mis en place avec chaque personne pour qu'elle puisse réaliser ses propres objectifs. Cet accompagnement individualisé permet de définir les axes d'autonomisation à travailler et de mettre en valeur les progrès de chacun.

L'accompagnement des personnes recouvre plusieurs volets de la vie quotidienne et de la vie sociale. Le contenu et les modalités de cet accompagnement diffèrent selon l'autonomie et le projet de la personne :

- **Accompagnement et aide aux personnes dans les activités de la vie quotidienne**

- Assurer le bien-être, le confort et la sécurité de la personne par une aide :
  - à la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, habillage, alimentation, entretien du logement,…)
  - à la prise de médicament, en veillant au respect scrupuleux des prescriptions médicales
  - à la réalisation des achats alimentaires, à l'élaboration de menus et la confection de repas équilibrés
  - à l'entretien courant du linge et des vêtements
  - à l'entretien courant du logement
  - à l'aménagement du logement, dans un objectif de confort et de sécurité
- Accompagner la personne dans ses démarches, ses rendez-vous administratifs ou médicaux

- **Accompagnement et aide aux personnes dans les activités de la vie sociale et relationnelle**

- Favoriser et accompagner les relations familiales et amicales de la personne
- Favoriser et accompagner la personne dans les activités de loisirs et de la vie sociale :
  - Faciliter l'intégration de la personne dans son environnement social de proximité : voisinage, quartier,
  - Encourager la participation de la personne aux activités de loisirs extérieures en la stimulant et en l'accompagnant
  - Proposer des activités susceptibles de stimuler l'activité physique et intellectuelle de la personne, en tenant compte de ses goûts et de ses envies

Dans ce cadre, l'équipe organise régulièrement **des sorties individuelles** (piscine, ateliers « cuisine », achats divers,….) et **collectives** (bowling, sorties restaurant et cinéma, pique-niques, féérie des glaces….).

Temps fort de l'année 2016, un séjour de 5 jours a été organisé au centre de Clairsapin (Vosges), avec les résidences Chevert de Nancy et Colombé de Pont-à-Mousson : 8 personnes accompagnées par le SAAD y ont participé. Ce type de projet permet aux personnes de s'extraire de leur quotidien et de leur lieu de vie pour vivre ailleurs une aventure collective, découvrir un nouvel environnement, pratiquer des activités de loisirs, créer du lien avec de nouvelles personnes, d'ouvrir leurs horizons et de développer leur autonomie.

Un nouveau séjour sera organisé en 2017, dans le Sud de la France.

En outre, un projet de pratique d'activités physiques, créé en partenariat avec l'UFOLEP et transversal à tous les services de l'association, a été réalisé en 2016 (Projet *« Tous Actifs ! »*) L'objectif de ce projet est de développer la confiance des personnes dans leur capacité à faire de l'activité physique et de leur permettre d'être actrices de leur bien-être, "de se prendre en main".

En 2016, 5 personnes accompagnées par le SAAD y ont participé. Le projet sera poursuivi en 2017.

2.3. La participation et l'expression des résidents

En 2016, des **réunions d'expression mensuelles** ont été organisées et animées par une psychologue.

Celles-ci permettent aux bénéficiaires du SAAD d'exprimer leurs besoins, leurs critiques et leurs propositions, afin de participer à la vie du service et à son évolution.

Cependant une nouvelle organisation et de nouvelles modalités de participation seront à prévoir en 2017. En effet, les différentes réunions avaient lieu par secteur : une réunion à Nancy *aux Amarres* pour les personnes de Nancy et Toul, et une sur le secteur de Varangéville pour les personnes de la maison l'En-Vie et les résidents de Saint-Nicolas de Port.

Nous avons constaté que la participation des personnes à ces réunions était faible et peu constructive, les préoccupations étant divergentes en fonction du dispositif dans lequel elles s'inscrivent (SAAD collectif et SAAD individuel).

Par ailleurs, 2016 a été marquée par la réalisation de l'évaluation interne du service. Dans ce cadre, nous avons effectué des **entretiens individuels** auprès d'un échantillon de personnes (10 personnes) afin de recueillir leur expression sur la qualité du service rendu (cf. rapport d'évaluation interne).

Enfin, la nouvelle procédure de suivi des projets d'accompagnement personnalisé des personnes assure leur **participation à l'élaboration et à l'évaluation semestrielle de leur projet** (réunion de synthèse programmées).

3. Les moyens mobilisés

3.1. L'équipe de professionnels du SAAD

En 2016, l'équipe du SAAD s'est encore étoffée :

Effectifs au 31 décembre	**2015**	**2016**
Poste Coordonnatrice	1 ETP	1 ETP
Poste Accompagnateur/accompagnatrice médico-social	11.67 ETP	13.57 ETP
ETP	**12.67 ETP**	**14.57 ETP**

Ainsi, au 31 décembre 2016, l'équipe se compose de :

- **1 coordinatrice** qui gère les plannings des intervenants, le suivi des dépenses quotidiennes du service (repas, alimentation, produits d'entretien), organise le service et mobilise les moyens adéquats. Elle assure la mise en place des contrats de prise en charge des usagers. Elle aide à la formalisation des micro-projets collectifs des sous-locataires (sorties collectives, séjours, festivité). Elle coordonne l'action entre les partenaires et le service.
- **16 accompagnateurs et accompagnatrices** chargés d'assurer l'accompagnement des personnes, tel que décrit dans le bilan qualitatif.
- **du responsable des services de l'association Ensemble**. Il impulse la réalisation de ce projet, anime les réunions d'équipe et participe aux commissions d'admission. Enfin, il assure les entretiens individuels avec les bénéficiaires pour lesquels des problèmes importants sont relevés ou à la demande des locataires. Il participe et anime les rencontres avec le service de réhabilitation et les réunions d'équipe. Il anime le travail inter-service.

Le SAAD bénéficie également des ressources humaines de l'association :

- **Le personnel du service logement (chargée de gestion locative et accompagnateur logement)** pour assurer la gestion locative et l'entretien des logements dans lesquels résident les personnes du SAAD collectif.

- La **fonction de gestion comptable et administrative** pour assurer la gestion des repas livrés, des factures, des PCH, du volet locatif. Elle suit et alimente la trésorerie du SAAD. Elle assure la gestion des congés, des absences, des maladies et accidents du travail, des salaires.
- La **fonction de direction** permet de coordonner l'activité du SAAD dans son environnement au sein de l'association, de préparer et suivre les éléments budgétaires, de réaliser les budgets et les bilans financiers, les bilans qualitatifs, de mettre en œuvre la formation des personnels, de faire respecter la réglementation en vigueur et de sécuriser l'activité, de réguler si besoin certaines situations, d'animer le travail interservices, de contribuer à la connaissance et la reconnaissance du service.

3.2. La formation des personnels

La spécificité des publics suivis nécessite une aide adaptée prenant en compte notamment les comportements liés aux maladies psychiques. Les personnels embauchés ne disposant pas toujours de qualifications liées aux problématiques des bénéficiaires du SAAD, il s'est avéré nécessaire de leur apporter des connaissances et un soutien.

Pour répondre à ces besoins importants d'adaptation au poste de travail et à la spécificité du public accompagné, des actions significatives de formation ont été mises en œuvre en 2016 :

Formations d'adaptation au poste de travail :

- ***Les troubles psychiatriques comprendre et agir* – CPN**
  - 5 accompagnatrices médico-social - 4 demi-journées

Formations de prévention des risques :

- **Recyclage PSC1- UFOLEP**
  - 2 accompagnatrices médico-social et 1 coordinatrice - 1 jour
- **SST - AEFP**
  - 5 accompagnatrices médico-social - 2 jour
- **Habilitation électrique - AEFP**
  - Coordinatrice et chef des services - 1 jour et 1 demi-journée

Formations qualifiantes commencées en 2016 :

- **Diplôme d'état Accompagnant Educatif et Social (DE AES) - IRTS**
  - 1 accompagnatrice médico-sociale : de Novembre 2016 à Novembre 2017
- **CAFERUIS - IRTS**
  - Coordinatrice : de Octobre 2016 à Novembre 2018

Analyse de pratiques professionnelles

Des ateliers d'analyse des pratiques professionnelles ont été mis en place en 2016.
L'ensemble des salariés du SAAD y a participé, à hauteur d'un atelier de 3 heures tous les trimestres. Les ateliers ont été animés par une psychologue extérieure à l'association.

En 2017, ces ateliers seront reconduits, mais avec une autre intervenante et une autre organisation : les ateliers auront lieu tous les mois, à hauteur d'1H30.

4. Synthèse, évaluation du dispositif et perspectives du service

OBJECTIFS 2016	ACTIONS REALISEES EN 2016
⇨ Prolonger la réflexion sur l'organisation de l'équipe visant à améliorer la qualité de service	– Réalisation de l'évaluation interne du service – Réorganisation du service : création de 3 équipes territorialisées afin de limiter les frais de déplacement et d'éviter que les personnes accompagnées aient trop d'intervenants différents. Mise en place d'une équipe d'intervention concernant les prestations individuelles, d'une équipe d'intervention sur le collectif bât "Les Moineaux" et 1 équipe pour la Maison l'En-vie. – Actualisation des projets d'accompagnement personnalisés des personnes et mise à jour des dossiers des usagers. – Renégociation de l'accord d'entreprise: requalification des postes de "maîtresses de maison" en "Accompagnateur/trice médico-sociale" et revalorisation salariale.
⇨ Formation : développer les compétences des personnels	– Construction, en lien avec le CPN, d'une nouvelle formation d'adaptation au poste de travail : "Les troubles psychiatriques, comprendre et agir" – 2 formations qualifiantes entamées en 2016 : DE AES et CAFERUIS
⇨ Développer les outils visant à améliorer l'observation des résidents et favoriser l'autonomie dans la vie quotidienne et la capacité d'expression des résidents.	– Mise en place du référentiel de compétences pour les usagers – Mise en place des projets d'accompagnement personnalisés – Création et mise en place d'outils divers afin de faire un suivi mensuel de la personne
⇨ Lutter contre l'isolement en favorisant des relations de convivialité et d'entraide entre les locataires, tout en permettant leur intégration dans une vie de quartier.	– Moments de convivialité en commun (Noël, anniversaires...) – Organisation de sorties collectives (féérie des glace à Metz, cinéma...) – Continuité des apéritifs dinatoires mensuels – Animation des réunions hebdomadaires des résidents – Séjour à Clairsapin avec les résidents des résidences Chevert et Colombé (Pont-à-Mousson) – Projet « Tous Actifs »

PERSPECTIVES 2017

Le temps fort de l'année 2017 sera la refonte du projet de service.

OBJECTIFS	ACTIONS PREVUES EN 2017
⇨ Prolonger la réflexion sur l'organisation de l'équipe visant à améliorer la qualité de service	– Continuité des groupes d'analyse de pratiques sur une base d'une heure trente par mois – Révision des outils de pilotage du SAAD (livret d'accueil, règlement de fonctionnement...) – Mise en place de groupes de travail pour la construction du nouveau projet de service
⇨ Formation : développer les compétences des personnels	– Organisation d'une formation sur la bientraitance – Continuité de la formation des professionnels
⇨ Développer les outils visant à améliorer l'observation des personnes, favoriser l'autonomie dans la vie quotidienne et la capacité d'expression des personnes.	– Utilisation du référentiel de compétences – Réactualisation des PAP de chaque personne accompagnée – 1 réunion de locataires par trimestre et mise en place d'entretiens individuels pour 10 personnes accompagnées par la psychologue intervenant lors des réunions. – Mise en place par les AMS du collectif "Les Moineaux" de réunions mensuelles de locataires
⇨ Lutter contre l'isolement en favorisant des relations de convivialité et d'entraide entre les locataires, tout en permettant leur intégration dans une vie de quartier.	– Organisation d'un séjour de 6 jours/5 nuits à Port Leucate (projet transversal association Ensemble) : 4 personnes – Participation de quelques usagers au projet "Tous actifs": activités physiques et sportives – Organisation d'un pique-nique regroupant toutes les personnes accompagnées par l'association Ensemble – Mise en place d'ateliers divers (Bien-être, jeux de société...) par les AMS du Collectif "les moineaux"
⇨ Extension du partenariat	- L'Association ESPOIR 54 s'est rapprochée de l'association afin de créer un partenariat au sein du SAMSAH, pour les personnes souhaitant que le SAAD intervienne pour la mise en place de leur PCH sur le volet "vie quotidienne"

LES GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM)

Avec le soutien de :

Un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) est un (ou plusieurs) lieu(x) d'accueil, de partage et d'écoute, au sein duquel des personnes se retrouvent pour discuter, créer des liens, partager des passions, des savoirs, des sorties, des coups de blues ou des fous rires. L'entraide se crée alors naturellement au grès des rencontres, en s'invitant, s'appelant, se dépannant, se rejoignant pour un concert, une balade, ou en se motivant pour mettre en place des projets pour le lieu.

Le GEM est constitué en association, qui bénéficie du soutien d'une association marraine.

L'objectif des GEM est d'accueillir toute personne adulte en situation de souffrance psychique. Les lieux d'accueil sont des endroits conviviaux, de rencontre sans contrainte permettant à des personnes souffrant d'isolement de développer des liens sociaux dans la Cité. Ils permettent en outre de favoriser l'accès à la culture, aux loisirs, ainsi que d'accompagner les adhérents dans l'élaboration de projets socioculturels, artistiques, culinaires, humanitaires ou autres, dont ils sont à l'initiative. Les différents projets sont proposés et validés par le collectif ; chacun étant libre d'y adhérer ou non.

Les lieux d'accueil servent ainsi de **passerelle** vers une vie sociale satisfaisante; ils facilitent en outre le recours à des soins et à un accompagnement adaptés.

Ils sont animés par des professionnels du secteur médical et médico-social.

Ensemble est **association marraine** des **Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) de Nancy et du Val de Lorraine.**

Le GEM L'Oiseau Lyre (anciennement GEM de Nancy) regroupe 4 lieux d'accueil :

- *Les Amarres* à Nancy
- *La Maison et son Jardin* à Saint Max
- *Le Coucou* à Neuves-Maisons (ouvert en 2015)
- *Le Point d'Accord* à Varangéville (ouvert en 2015)

Le GEM du Val de Lorraine regroupe 2 lieux d'accueil :

- *Le Val'Heureux* à Frouard
- *Oxygem* à Pont-à-Mousson

LE GEM L'OISEAU LYRE

***Les Amarres* à Nancy**

***La Maison et son Jardin* à Saint Max**

***Le Coucou* à Chaligny**

***Le Point d'Accord* à Varangéville**

La vie de l'association des usagers

L'association d'usagers a trouvé son rythme cette année et a fait preuve d'un grand dynamisme et investissement dans l'animation et la gestion du GEM :

- Les instances se sont stabilisées et, malgré quelques gênes dans l'organisation, l'ambiance y est bonne, avec une écoute apportée à chacun, où la solidarité est le point de force. De nouveaux adhérents ont rejoint ces instances, ce qui amène à de nouveaux élans. Au total, **14 adhérents font partie du Conseil d'Administration, représentant l'ensemble des lieux du GEM.**
- Le rattachement en 2015 de deux nouveaux lieux (le Point d'accord et le Coucou) au GEM a engendré un surplus de travail administratif pour l'association d'usagers, mais elle a également bénéficié de l'implication dynamique de ces nouveaux lieux.
- De plus en plus d'activités proposées au sein du GEM sont ouvertes aux 4 lieux : les projets collectifs se développent (16 sorties et 14 repas en 2016).
- Cette année, le GEM a énormément investi en matériel (ordinateurs, matériel vidéo, imprimante, barbecue, congélateur et accessoires pour les repas.)
- Le GEM a changé pour devenir le **GEM « L'oiseau Lyre »** : jusqu'alors appelé « GEM de Nancy », l'association d'usagers a souhaité changer de nom afin de ne peut pas entraîner de confusion avec *les Amarres*, situés à Nancy, qui sont un lieu d'accueil parmi les 4 que compte le GEM. Les adhérents ont émis plusieurs propositions : « L'Oiseau Lyre » est celle qui a été choisie et validée en assemblée générale extraordinaire.

Les objectifs 2017 de l'association d'usagers :

- Développer la formation des élus du CA afin d'accroître leur autonomie dans la gestion administrative et financière de leur association ;
- Renforcer la communication interne et externe entre les 4 lieux d'accueil.

Les Amarres

à Nancy

Avec le soutien

Les personnes fréquentant le *63, rue Saint Nicolas*, ont pris la parole, et selon leurs dires nous pouvons vous présenter ce que le lieu est, apporte et permet :

- En étant attentif à l'ambiance qui se dégage, on peut remarquer que souvent tout le monde parle avec tout le monde, c'est un patchwork de caractère et de comportements où tous les points de vue peuvent cohabiter dans une atmosphère démocratique, respectueuse et non violente tant socialement que psychiquement. C'est un lieu de confiance, presque d'amitié.
- Certains trouveront que cet espace est tranquille, posé, jovial, d'autres l'estimeront plutôt animé, en mouvement, avec des imprévus et des surprises. En fait, cela dépend des jours. La règle vaut pour le bien-être de tous. C'est un repaire, et un repère : « on ne m'impose rien, on n'attend rien de moi, je peux être moi-même. »

En fait, les Amarres c'est un état d'esprit qui permet de retomber droit dans ses bottes au milieu de la foule : parce que l'on apprend à se retrouver en harmonie avec l'Autre, parce qu'on apprend à mieux comprendre l'Autre, parce que l'Autre est là même si l'on ne va pas bien, on peut être écouté soi-même, on peut accéder à un temps de vie apaisant. De plus, le dynamisme de cet esprit d'équipe sert de relais multiculturel, fait découvrir de nouvelles activités que l'on n'osait pas, permet un ici et un ailleurs.

Les Amarres stimulent, les Amarres « boostent » de manière habile. Des fois, on se retrouve avec de nouvelles idées, de nouveaux centres d'intérêt, avec un peu plus d'énergie, avec un nouvel espace d'exploration, et l'on se surprend à beaucoup moins ruminer. C'est comme une bouée dont on aurait besoin sans le savoir alors que l'on se noie sans le savoir.

Les atouts du lieu sont :

- Les horaires d'ouverture le soir et les weekends, qui permettent aux adhérents qui fréquentent d'autres associations, qui travaillent, qui sont occupés, de trouver un lieu paisible le soir où le sentiment de solitude est plus fort et ressenti.
- Lieu de proximité en centre-ville avec un accès facile et ouvert sur la ville.
- La souplesse du lieu : pas d'obligation de présence, on y entre et on en sort quand on veut.
- Rien n'est imposé, il est laissé le temps à l'adhérent de prendre sa place, d'y trouver un rôle, de s'investir.

Horaires

Temps d'accueil :

Mardi, jeudi, vendredi 17h00 – 21h00

Samedi, dimanche 2ème et 4ème week-end du mois 14h00 – 18h00

Accueil personnalisé :

Jeudi de 13h30 à 17h

Ateliers :

Mardi de 17h30 à 19h30 : Vidéo

Mercredi tous les 15 jours de 14h30 à 16h30 : Poésie

Jeudi de 17h à 19h : Informatique

Vendredi de 14h à 18h : Ecriture et Dessin

Sorties : Essentiellement les mercredis et les week-ends

1. Les adhérents du lieu

1.1. Les personnes accueillies

En 2016, le lieu a accueilli **101 personnes inscrites** (119 en 2015), et **48 personnes non inscrites.** 15 personnes ont découvert le lieu l'année cette année. 11 de ces personnes viennent petit à petit dans le lieu.

Cette baisse s'explique par le départ de certaines personnes vers d'autres lieux. Les Amarres leur ont permis de s'ouvrir sur des lieux plus adaptés, plus structurés, davantage tournés vers la psychiatrie, ou des lieux plus familiaux.

Pour d'autres, nous ne savons pas ce qu'ils sont devenus, et n'ont pas répondu à nos sollicitations.

Sexe	Hommes	Femmes	**TOTAL**
Nombre de personnes	63	38	**101**

- ✓ L'âge des participants : majoritairement ce sont les 35 - 70 ans qui sont les plus représentés (moyenne d'âge de 53,5 ans), même si cette année nous avons accueilli 5 adhérents âgés de 20 à 35 ans. Cela ramène une jeunesse et un autre dynamisme au sein du lieu, et ouvre à l'échange intergénérationnel.

- ✓ Les situations et ressources des personnes sont aussi diverses :

Ressources	**Nombre de personnes**
RSA	18
AAH	49

ASSEDIC	2
ASS	5
RETRAITE	19
SALARIE MI-TEMPS	6
SALARIE TEMPS PLEINS	1
SANS REVENU	1
Total	**101**

La diversité des situations et de profils des personnes fréquentant le lieu est aussi une source de richesse et un facteur d'intégration important.

- ✓ Secteur d'habitation :
- Nancy : 72
- Autour de Nancy (Vandoeuvre, Laxou, Saulxures, Tomblaine, Seichamps, Villers) : 27
- SDF : 2

1.2. Fréquentation

La fréquentation (4309 passages) a sensiblement augmenté en 2016 (4005 passages en 2015), en notant que le lieu a fermé pendant 19 jours. Il a accueilli en moyenne 24 personnes par ouverture. Cependant on observe un turn-over important, le groupe se renouvelle ; et chaque temps d'accueil est atypique, le public peut être complétement différent d'une soirée à l'autre.

46 personnes viennent régulièrement c'est-à-dire une à plusieurs fois par semaine (40 en 2015) ; 37 de manière plus épisodique (37 en 2015) à savoir plusieurs fois par mois ; 18 en pointillé à savoir plusieurs fois dans l'année ; 15 gardent un lien avec le lieu. Ce lien prend la forme d'appels téléphoniques ou de passages ponctuels pour prendre et donner des nouvelles.

A notre connaissance, 11 adhérents ont reconstruit leur vie et ne viennent plus aux Amarres. Nous avons de leurs nouvelles par des adhérents qui les rencontrent dans la ville ou qui ont encore contact avec eux.

La connaissance du lieu se fait essentiellement par le bouche à oreille. Les autres orientations se font par des CMP et des CMS, mais d'autres structures comme la MDPH, Delta, l'ARS, Tremplin, le SAO, le secours Catholique orientent leur public vers nous.

2. La vie des Amarres

2.1. Participation et autonomie

La participation des adhérents à la vie du lieu est un axe principal du projet.
Durant l'année 2016, cette participation et autonomisation se sont accrues. Il s'agit de favoriser au maximum leurs capacités à exprimer leurs besoins et envies, à les concrétiser dans l'élaboration de projets, à prendre des responsabilités pour les mettre en œuvre.

Cette participation est formalisée dans trois principaux points :

- Gestion du projet du lieu (réflexion, décisions, adhésion)
- Gestion des projets de groupe (organisation, participation, autonomisation)
- Gestion de leur projet de mieux-être (stimulation, valorisation, ouverture)

Tous ces supports permettent une démarche qui les amène à prendre en charge leur propre vie, bien être.

- Les autonomies :

- 3 ateliers (vidéo, poésie, peinture) par semaine ont lieu en autonomie. Ce sont des ateliers animés par des adhérents bénévoles.

- 3 journées d'ouverture en autonomie ont eu lieu pendant l'année, lorsque le lieu est fermé. Elles ont accueilli environ 10 adhérents. On remarque peu d'ouverture en autonomie car peu d'adhérents souhaitent prendre la responsabilité de ces temps d'accueil et de la gestion du groupe (trop de personnes dont il faut faire attention, ouverture à tous, imprévus) Les adhérents préfèrent prendre la responsabilité d'autonomies qui sont plus cadrées, dont le nombre de personnes est défini et où le thème est déterminé en amont.

- 14 sorties ont été menées en autonomie. (Concert, visite, spectacle)

- de nombreuses initiatives des adhérents pour aller chercher de l'information qui serait utile au lieu et aux projets, et sur la communication sur le lieu auprès des personnes extérieures.

2.2. La mixité

La mixité dans le lieu est un des atouts sur lequel nous nous appuyons pour mener à bien la réappropriation de leur vie par les adhérents. La mixité permet principalement l'apprentissage du droit « à être ». En effet, « beau, moche, intello ou sot » se rencontrent et se proposent ainsi tels qu'ils sont. Le travailleur, le chômeur, le chercheur, le trouveur, jeune, vieux ou sans âge, les adhérents témoignent que quel que soit le statut social qu'ils occupent, chacun est le bienvenu.

2.3. Révision du règlement

L'ancien règlement des Amarres était évasif, peu précis. Il était donc difficile pour tous de pouvoir s'appuyer sur celui-ci pour rappeler le cadre de la vie en groupe. Ainsi, une première réunion avec les adhérents intéressés, a eu lieu en février afin d'apporter des idées, une réflexion, un débat pour un nouveau règlement. Une seconde réunion, en mars, s'est organisée afin de faire une relecture et d'éventuels ajustements du nouveau règlement. Une fois finalisé, celui-ci a été présenté aux adhérents qui l'ont validé. Chaque adhérent a été invité à le signer afin de montrer son accord avec celui-ci. Aucun adhérent n'a refusé.

2.4. *Solidarité et pair aidant*

La solidarité et l'aide mutuelle restent des notions fortes de sens et d'humanisme pour les adhérents. Prendre des nouvelles, envoyer une carte, passer un coup de fil, aller les voir à l'hôpital ou chez eux, se dépanner, partager des choses matérielles, des informations, soutenir les autres dans leurs activités extérieures, sont devenus des gestes habituels entre adhérents. Ils se sentent ainsi responsables des autres et savent qu'à leur tour, quand ils seront dans la difficulté, d'autres prendront soin d'eux. Cela met en avant le sentiment d'appartenir à un groupe dont il faut prendre soin. Le groupe devient alors un amplificateur thérapeutique dans une dimension collective du mieux-être.
Les adhérents endossent aussi le rôle de pairs aidants au travers le partage de leurs expériences et de leurs parcours de rétablissement, au travers le soutien apporté à des personnes qui vivent la même chose qu'eux, l'accompagnement physique vers des structures correspondantes aux besoins, l'espoir d'un mieux-être. Ils se soutiennent dans la mise en place de projets pour le lieu, mais également dans leur projet de vie personnel en mettant au service de l'autre, leurs connaissances, savoir-faire et expériences.

2.5. « La ville nous appartient »

Un des objectifs des Amarres est de décloisonner le lieu et l'ouvrir sur l'extérieur. Il avait donc été décidé d'ouvrir le lieu une fois par mois de mai à septembre dans un parc de la ville. C'était également l'occasion pour certains de découvrir de nouveaux espaces du milieu urbain. Un calendrier de ces temps est défini avec les adhérents, chacun ramène un petit quelque chose à boire et à grignoter.

Trois temps d'accueil se sont déroulés dans les jardins suivants : Pépinière, Charles 3, Godron. Sur les 5 prévus, deux ont été annulés à cause du temps. Entre 10 et 15 personnes sont venus à ces temps, c'est moins que sur accueil aux Amarres, mais il faut le temps à chacun d'intégrer ce nouveau repère et de changer d'habitude.

Ces espaces « hors les murs » sont appréciés par les adhérents, c'est un temps où nous sommes dehors, où nous pouvons jouer à des jeux de plein air, où la discussion et la proximité se fait autre : cela ressemble plus à un rendez-vous entre amis. Pour 2017, les adhérents souhaitent que ces temps continuent.

2.6. Lettre d'information

Depuis avril 2016, une lettre d'information a été mise en place. Elle est envoyée aux partenaires tous les 2 mois. Elle permet de les tenir informés de l'actualité de nos actions et projets, de rappeler nos objectifs, de permettre l'orientation de personnes vers notre lieu.

2.7. Accueil de migrants et de SDF

Cette année a été marquée par un nombre grandissant de migrants et de personnes SDF. Ces personnes ne sachant pas où aller, viennent dans notre lieu pour se réchauffer, ne pas être seules, demander conseils et orientation. La rencontre entre notre public d'habitués et ce public occasionnel amène parfois à des incompréhensions et des malentendus qu'il faut dissiper. Mais cela amène également à des échanges autour de ces thématiques, de la tolérance.

3. L'activité du lieu

3.1. Les espaces de paroles

- ***Les entretiens***

15 entretiens individuels ont eu lieu par temps d'accueil avec un ou deux professionnels. Ce sont des temps demandés par l'adhérent ; ils touchent à l'écoute, au soutien, à l'orientation, à la réassurance, au suivi, au rappel du règlement et des valeurs du lieu. Deux entretiens téléphoniques par soirées (de l'écoute) ont été réceptionnés.

- ***Les échanges individuels en temps informel***

Ces temps sont la base de notre projet associatif. Ils sont proposés par les professionnelles car elles ont vu, senti, aperçu un regard, une réaction, un comportement, une information qui a trait à l'intime de l'adhérent. Parfois l'adhérent n'est pas en capacité ou dans la volonté ou dans l'occasion de demander ce temps de parole. C'est alors les professionnelles qui lui proposent un temps d'échange où celui-ci peut exprimer son ressenti, ses tracas, ses envies de parole. Les professionnelles vont donc d'un adhérent à l'autre pour prendre des nouvelles, faire un suivi, en offrant un sujet, en posant une question, en tendant une perche. La mémoire et la bienveillance permettent ces approches.

- ***Les groupes de parole***

Une à deux fois par semaine, des temps de paroles de groupe se déroulent: présentation et réflexion autour de projets, échanges (sociaux, médicaux, culturels, financiers), expressions des envies et/ou des problématiques : valorisation et citoyenneté, gestion des émotions (tristesse, stress) et de la confusion (par rapport à soi et aux autres). Ce sont des temps qui permettent de communiquer efficacement sur un sujet particulier, grâce aux échanges riches qui s'y produisent.

- ***Les réunions***

6 réunions d'adhérents et 7 réunions sur les thématiques du règlement, du projet Métanoïa, du projet calendrier ont eu lieu dans l'année. Ces temps sont des espaces de circulation de la parole et de prise de décision collective. Environ 25 adhérents participent à chacune de ces réunions. Les comptes rendus sont affichés puis mis à disposition dans un classeur prévu à cet effet, afin que chacun puisse se tenir informé des dires et conclusions de ces réunions.

- ***Le site internet***

Pour diversifier nos moyens de communication et proposer un nouvel outil d'expression aux adhérents, nous avons créée avec deux bénévoles un site Internet. Ensemble, il a été décidé du contenu. Un espace y est dédié pour la parole des adhérents, et aussi pour l'actualité du lieu. Pour l'instant, c'est une alternative à la revue.

www.lesamarres.com

3.2. Les activités régulières

➢ Les Ateliers

En 2016, 6 ateliers hebdomadaires ont été animés par des adhérents bénévoles et/ou des intervenants extérieurs :

- Pratiques artistiques
- Ecriture
- Techniques de Peinture/Dessins

- Informatique
- Poésie
- Vidéo

✓ Fréquentation des ateliers

Atelier Technique Dessin/Peinture	46 séances, 3 inscrits
Atelier Ecriture	35 séances, 19 inscrits
Atelier Informatique	46 Séances, 9 inscrits
Atelier Poésie	21 Séances, 9 inscrits
Atelier Vidéo	46 Séances, 8 inscrits

➢ **La demi-heure positive** :

Depuis début mars, une demi- heure positive a été mise en place chaque vendredi à 18h30. Elle consiste en un temps d'échange de moments heureux et positifs vécus dans la journée ou la semaine par chacun des adhérents. Elle a pour objectif de détendre les personnes, leur permettre de repérer et d'exprimer les bonnes choses qu'ils vivent, d'y être vigilant mais aussi de créer/maintenir une atmosphère chaleureuse au sein du lieu.

3.3. Les activités ponctuelles

Ces activités sont proposées par les professionnelles ou initiées par les adhérents. Ordinairement, les adhérents expriment auprès des professionnelles, ou lors de réunions, leurs envies en matière d'activités. Afin de répondre à cette demande, les professionnelles expliquent la mise en œuvre d'un projet, échangent de la pertinence ou non du projet, de ses objectifs, autonomisent, responsabilisent, donnent des outils.

➢ **Noël**

Cette année, les Amarres ont fêté la fin d'année en compagnie de l'esprit géorgien. Le repas a lieu le jeudi 22 décembre au restaurant« Chez Vassili » en soirée. L'accueil y fut chaleureux, nous avons été transportés dans une autre culture... Chacun ramenant un petit cadeau afin de vivre l'esprit de Noël, le GEM a souhaité également remercier les adhérents de faire vivre et de soutenir le lieu tout au long de l'année, en leur offrant un panier gourmand. 45 personnes (représentant les 4 lieux du GEM) ont participé au repas dans une ambiance dansante et conviviale. Une personne du service logement et une personne du dispositif Lotus nous ont rejoints lors de cette soirée. Ils se disent contents d'avoir pu participer à ce moment, de ne pas avoir été oubliés en cette période de l'année. Un dispositif de covoiture a été mis en place afin de ramener les adhérents peu mobiles ou habitant loin.

➢ ***Les sorties***

Au total, 48 sorties réalisées. (35 en 2015) : 11 sorties ont eu lieu les mercredis, 19 les week-ends, 18 en semaine. 28 sorties ont été initiées par les adhérents. 14 ont été menées en autonomie. (9 en 2015)

- ***Les évènements dans la vie du lieu***

De nombreux évènements ont eu lieu tout au long de l'année aux Amarres : vidéos/projections, expositions, ateliers « cuisine », repas collectifs, ateliers « création », ateliers « santé ».

3.4. Les projets

- **La Fête des voisins**

Les Amarres ont organisé le vendredi 26 mai 2016 la Fête des Voisins devant ses locaux. Au programme, nous proposions une animation musicale en partenariat avec le collectif de musiciens « L'antre sonore » et avec le soutien de la ville de Nancy. Les adhérents souhaitent réitérer ce type d'événement dans les années à venir.

- **Bourse aux livres**

Nous avons remarqué que le lieu débordait de livres de toutes sortes et que les adhérents n'empruntaient plus ces livres. Après discussions, il a été décidé que nous devions renouveler notre bibliothèque car celle-ci ne correspondait plus aux envies et besoins des adhérents. Afin de récolter des fonds pour investir dans de nouveaux livres, six adhérents ont organisé une bourse aux livres. Avec l'argent récolté, nous avons acheté quelques livres autour des thématiques choisies par les adhérents : musique, poésie, BD, développement personnel, nature-écologie.

- **Séjour « La Nature et le Temps » dans le Jura**

Ce projet a rassemblé 12 adhérents, en juin 2016 dans un camping au lac de Vouglans dans le Jura. Il a duré 3 jours. Certains adhérents dormaient sous la tente, d'autres en mobil home. Les activités ont été axées sur la nature et la notion de prendre le temps : randonnée aux cascades du hérisson, balades autour du lac, baignade, marchés... Une grande liberté de choix et d'autonomie était laissée aux adhérents. La seule demande qui avait été formulée en groupe était que nous partagions les 2 repas principaux de la journée tous ensemble.

En 2017, deux nouveaux projets séjours seront construits :

- Grâce au séjour dans le Jura, les adhérents ont acquis le savoir-faire et la confiance pour composer un nouveau séjour à la campagne mais cette fois ci en autonomie.
- Le deuxième séjour se fera à la ville (sûrement Lyon) accompagné par des professionnelles, afin qu'en 2018, les adhérents puissent partir en autonomie dans une ville qui leur est étrangère.

- **Séjour « Larguons Les Amarres »**

L'atelier d'écriture a proposé aux personnes intéressées de l'atelier de participer à un stage de cinq jours dans les Vosges (Bifontaine) du 19 au 23 septembre 2016. Conformément au souhait émis par le groupe en 2014, ce stage a inclus plusieurs disciplines pratiquées quotidiennement : cuisine saine, marche, méditation de pleine attention, associées à la pratique d'activités artistiques (écriture en priorité, dessin, peinture, photo). Onze adhérents ont participé à ce séjour.

- **Calendrier**

En 2016 nous avons proposé un calendrier d'un nouveau genre : les fêtes et les saints devenaient des jours de pensées positives, de bonne humeur et de câlin. Nous voulions proposer une possibilité au quotidien de se sentir en forme et bienveillant. Nous l'avions construit tous ensemble pour semer du petit bonheur dès le lever. Le calendrier a été édité à 120 exemplaires, il ne nous en reste aucun. Les recettes des ventes ont permis de financer en partie le projet « Séjour dans le Jura ».

- **« Itinérance »**

Les Amarres participent au projet Itinérance, projet de création de Land Art, commun à tous les lieux de l'association.
D'une part, les adhérents ont été créateurs lors de deux ateliers à Bertrichamps en partenariat avec la Cité des paysages, et encadrés par une artiste plasticienne. D'autre part, un atelier vidéo a vu le jour spécialement pour ce projet. Cet atelier est chargé, au travers de la photographie, de la vidéo et d'interviews, de documenter la vie créative des participants au projet et de mettre en valeur les œuvres Land Art créées.

A l'issue du projet, une exposition et un documentaire présenteront les différentes étapes de création des œuvres réalisées par les participants.

- **L'Atelier Vert**

Les Amarres ont mis en place un partenariat avec l'association « L'atelier Vert », association de sensibilisation, d'éducation et de protection de l'environnement.

En 2016, l'activité des Amarres, c'est

- **20 évènements proposés dans le lieu durant l'année (17 en 2015): 327 participations (271 en 2015); 57 adhérents (55 en 2015).**
- **48 sorties proposées dans l'année (58 en 2015), 310 participations (356 en 2015), 44 adhérents (47 en 2015). Une baisse du nombre de sorties due à des projets plus consistants tels les séjours.**
- **6 ateliers proposés à fréquence régulière. 48 participations (34 en 2015), 34 adhérents (25 en 2015). L'atelier demi-heure positive n'est pas prise en compte dans ces statistiques car l'atelier n'est pas sur inscription et ouvert à tous, les adhérents ne sont donc pas toujours les mêmes.**
- **7 projets proposés cette année (7 en 2015), 199 participations (177 en 2015), 52 adhérents (50 en 2016)**
- **123 personnes extérieures (72 en 2015) sont venues dans le lieu lors de vernissage, de rencontres, d'activités.**
- **En tout 72 adhérents (67 en 2015) touchés par les activités proposées par les Amarres**

4. Notre réseau de partenaires

Le lieu a constitué un réseau social, médical et associatif sur lequel il s'appuie quand il en a besoin. Le lieu est également relais des informations envoyées par nos partenaires.

- Institutions :

  - ✓ Centre Psychothérapique de Nancy
  - ✓ Centres médicaux psychologiques
  - ✓ Conseil Départemental, travailleurs sociaux, Commission Territoriale d'Insertion
  - ✓ Centres médico-sociaux (Calmette, Gross, Mon désert, Médreville)
  - ✓ Pôle Emploi
  - ✓ CCAS de la Ville de Nancy
  - ✓ ARS
  - ✓ ETI
  - ✓ UAUP
  - ✓ Abri 32
  - ✓ Dimo 54

- Associatifs

  - ✓ **L'écoutant public :** places concerts et repas
  - ✓ **Les Créarts :** différentes manifestations culturelles
  - ✓ **Espoir 54**
  - ✓ **UNAFAM**
  - ✓ **AIDES :** Mise à disposition de matériel de prévention
  - ✓ Accueil et Réinsertion sociale
  - ✓ **Fajet :** Emissions radiophoniques
  - ✓ **AFTC**
  - ✓ **Association Tremplin**
  - ✓ **Inser Info :** entretien matériel Informatique
  - ✓ **L'Atelier Vert :** ateliers de sensibilisation à l'environnement
  - ✓ **Cabossel :** partage des informations
  - ✓ **L'Antre sonore :** projet Fête des Voisins

- Lieux Culturels
  - ✓ **L'Autre Canal** : peu d'adhérents ont souhaité bénéficier de ce partenariat (tarif à 3€)
  - ✓ **Théâtre de la Manufacture** : abonnement préférentiel. Pour la saison 2011-2012, arrêt de ce partenariat. Les participants n'ont pas adhéré à ce qui a été proposé la saison dernière. Ils souhaitent découvrir d'autres lieux théâtraux.
  - ✓ **L'Opéra** : concerts découverte
  - ✓ **Centre Culturel Pompidou** : visites guidées
  - ✓ **Ensemble Stanislas :** concerts

- Financiers
  - ✓ **Ville de Nancy :** fonctionnement et projets
  - ✓ **ARS :** fonctionnement
  - ✓ **Métropole du Grand Nancy et Préfecture (ACSE) :** fonctionnement
  - ✓ **Conseil départemental de Meurthe et Moselle :** fonctionnement et projets
  - ✓ **INRS :** projets

5. Nos projets 2017

Pour 2017, les adhérents souhaitent continuer à faire vivre le lieu en pérennisant les objectifs initiaux, dans un état d'esprit d'entraide et de convivialité, d'ancrer et d'affiner l'existant, tout en apportant un nouveau souffle par de nouveaux projets décidés ensemble.

- ✓ Projet Métanoïa
- ✓ Actions Santé :
  - Intervention ANPAA autour du tabac
  - Ateliers « Prendre soin de soi, de son corps »
  - Ateliers « Prendre soin de son intérieur, de son chez soi »
  - Ateliers « Prendre soin de son corps dehors » par la pratique de la marche
- ✓ Projet de spectacle de l'atelier Poésie
- ✓ Séjours en autonomie à la campagne et séjour accompagné à la ville
- ✓ Participation à la SISM par une exposition au CCAS
- ✓ Finalisation du projet « Itinérance »
- ✓ Projet Nature
- ✓ Les Amarres au jardin

La Maison et son Jardin

à Saint Max

Avec le soutien

Créée en 1996 à l'initiative d'un groupe d'habitants du quartier Saint Michel/Jéricho, *la Maison et son Jardin* a pour vocation d'accueillir et de servir de tremplin à toute personne en situation d'isolement et de souffrance psychique, via l'accueil, l'écoute, l'entraide et l'appui de professionnels.

L'équipe intervenant à la *Maison et son Jardin* est pluridisciplinaire : 1 coordonnatrice à mi-temps salariée de l'association Ensemble, 1 infirmier mis à disposition par le CPN, 2 assistantes sociales du Centre Médico-Social de Malzéville.

Cette pluralité permet une approche globale et transversale des situations et offre à chaque habitant la possibilité de trouver à son niveau, et selon sa problématique, une réponse adaptée à sa demande, dans un cadre rassurant et chaleureux.

1. Bilan quantitatif

En 2016, *la Maison et son Jardin* comptait **33 adhérents.** Le nombre d'adhérents est stable par rapport à 2015 (32 adhérents en 2015).

Nous notons l'arrivée de nouvelles personnes :

- **19** sont venues découvrir le lieu : elles ont été orientées par les CMS de quartier, les CMP (principalement le CMP d'Essey-lès-Nancy), le CATTP Delta, par un membre de leur famille ou sont venues par le bouche à oreilles.
- **13** d'entre elles reviennent de manière régulière sur le lieu.

Nous accueillons un plus grand nombre de femmes (23 femmes – 10 hommes), ces dernières viennent également plus fréquemment sur le lieu que les hommes.

❖ *Répartition par tranche d'âge*

Tranches d'âge	Femmes	Hommes	Total
Moins de 30 ans	0	0	0
Entre 30 et 49 ans	7	3	10
Entre 50 et 60 ans	10	5	15
Plus de 60 ans	6	2	8
Total	**23**	**10**	**33**

❖ *Répartition Géographique*

Zone d'habitation	Femmes	Hommes	Total
St Michel Jéricho/Grands Moulins	8	5	13
Saint-Max/Malzéville	8	1	7
Tomblaine/Essey-lès-Nancy	3	0	3
Nancy	2	2	4
Vandœuvre-lès-Nancy	2	2	4
Total	**23**	**10**	**33**

❖ *Répartition par ressources*

Nature des ressources	Femmes	Hommes	Total
RSA, pôle emploi	5	3	8
AAH, invalidité	11	4	15
Emploi, retraite	7	3	10
Total	**23**	**10**	**33**

Concernant la fréquentation du lieu, plusieurs constats peuvent être faits :

Nous pouvons faire le constat d'un déséquilibre assez net de la fréquentation du lieu selon les temps de présence professionnels et les temps d'autonomie :

- **1298** personnes présentes à l'année sur les temps professionnels soit **66.94%** des présences globales annuelles.

- **641** personnes présentes à l'année sur les temps d'autonomie soit **33.06%** des présences globales annuelles.

Ce constat marque le fait que l'équipe professionnelle offre un cadre rassurant, contenant aux habitants qui peuvent se reposer sur elle en cas de questionnement ou de difficulté.

Les personnes qui ne peuvent pas venir continuent à garder un lien téléphonique avec le lieu (en moyenne 2 appels par ouverture). Cet élément influence nos pratiques : en effet, nos missions sont axées sur l'accueil physique et collectif des individus, certaines personnes confrontées aux difficultés de transport gardent un lien avec le lieu en téléphonant.

Certaines demandes d'écoute, d'échange à distance demandent une implication plus forte et nécessitent de réaménager son organisation : gestion des appels, disponibilité pour le reste du groupe… De ce fait nous limitons la durée des appels à une vingtaine de minutes par personne.

Les problèmes en lien avec la santé sont toujours prégnants : problèmes articulaires, problèmes d'addictions, de santé mentale (souffrance psychique ou stabilisation fragile) qui sont souvent associés à d'autres difficultés.

L'équipe intervient avant tout sur les aspects préventifs, informatifs et d'orientation.

2. Bilan qualitatif

2.1. La vie du lieu

L'adhésion aux règles de vie du lieu et à sa charte est demandée à tous les habitants. Ceci permet de prévenir au maximum les difficultés, même s'il peut être nécessaire de rappeler les règles de vie en commun, les modalités d'organisation du lieu ainsi que les principes de respect et de bienveillance.

Les réunions mensuelles des habitants sont l'occasion de pouvoir donner la parole au groupe en présence de l'équipe des professionnels, afin de prendre des décisions ou faire des propositions concernant la vie du lieu (activités, sorties, autonomies…), d'échanger autour des difficultés rencontrées et de faire un point sur le mois précédent.

Par le fait, en 2016, les habitants ont maintenu certaines activités et de nouvelles ont été proposées et mises en place ponctuellement :

2.2. Les activités/ateliers

➢ **Les activités/ateliers réguliers**

- Activité Bowling : cette activité se fait en autonomie le 2ème lundi de chaque mois et compte une moyenne de 7 personnes par session. Il s'agit d'un moment convivial demandé par les habitants en 2015. Cette activité est financée en partie par le GEM L'Oiseau Lyre. La participation se fait sur inscription et une personne se charge de contacter la veille du rendez-vous les autres joueurs afin de pallier aux oublis de certains.

- Atelier Café-Santé : cet atelier, mis en place en Octobre 2015, est maintenu à raison d'une fois tous les 2 mois en moyenne. Nous sollicitons les habitants afin qu'ils soient décideurs des thématiques abordées. Nous constatons que la nutrition revient souvent dans les demandes. 3 ateliers autour de cette thématique et avec l'intervention d'une diététicienne mise à disposition par le Centre Psychothérapique de Nancy ont été mis en place cette année. Une moyenne de 10 personnes participe à ces ateliers.

- Repas des habitants : ce temps de convivialité en autonomie se déroule les derniers vendredis de chaque mois. Ces repas sont à l'initiative des habitants qui ont monté ce projet en 2014 dans le but de créer un moment de partage et de convivialité. Chaque personne inscrite participe à hauteur de 5 €. Le reste est financé par le GEM L'Oiseau Lyre. Le nombre de places se limite à 15 personnes. Nous constatons une fréquentation lors de ces repas d'une moyenne de 12.6 participants.

- Jeux collectifs : cartes (tarot, rami…), dés…

- **Les activités/ateliers ponctuels**

- Participation à la SISM 2016 en Mars : à l'occasion des SISM (Semaines d'Information en Santé Mentale) et dans le cadre d'un atelier Café-Santé, l'équipe de la Maison et son Jardin a travaillé avec les éducateurs sportifs du Centre Psychothérapique de Nancy afin de proposer des ateliers ludiques aux participants en lien avec la thématique « Santé mentale et santé physique : un lien vital ». Cette action ouverte à tous les habitants du quartier a mobilisé une trentaine de personnes.

- Barbecue avec les adhérents des Amarres sur la Maison et son Jardin le 4 Août 2016.

- Après-midi karaoké : le 26 Septembre 2016 et le 3 Novembre 2016

- Action de sensibilisation/prévention lors du « Mois sans tabac » : nous avons organisé, à l'occasion du mois sans tabac en Novembre, un après-midi sensibilisation de manière ludique par la diffusion d'un film. Un support simple qui a facilité les échanges autour de la problématique. Ce moment a permis de faire un constat positif sur la consommation du tabac par les habitants. En effet très peu de personnes bénéficiaires du lieu fument : 6 personnes sur les 33 habitants, et 4 d'entre eux ont participé à cette action. Suite à la diffusion du film, nous avons mis à disposition de la documentation de prévention autour du tabac afin que les habitants puissent garder les informations chez eux.

- Ateliers de tricots, perles, bracelet brésiliens….

- Ateliers de Noël : fabrication de sapin, préparation de friandises au chocolat

- Repas de Noël le Jeudi 22 Décembre 2016 dans les locaux de la Maison et son Jardin.

- **Les sorties**

Plusieurs sorties ont été programmées en 2016, à raison d'une à deux sorties par mois. Les temps de fermeture de l'Espace Champlain en été ont été l'occasion de profiter de quelques visites dans la région.

- **Les projets**

L'année 2016 a été marquée par la reprise du projet « Jardin partagé » en partenariat avec le Centre Social et la crèche Ribambelle. Des réunions de travail se tiennent régulièrement afin de partager les idées de chacun pour ce projet commun. L'aménagement du terrain devrait débuter en 2017.

Le projet « séjour en autonomie » a marqué les esprits cette année pour les habitants. En effet, les participants ont su s'investir pleinement pour organiser ce voyage avec le soutien de l'équipe professionnelle ; l'occasion pour eux de s'inscrire dans le fonctionnement de l'entraide mutuelle. 8 habitants sont partis à ce séjour (7 femmes et 1 homme).

Participation au projet « Tous Actifs » de l'Association ENSEMBLE en partenariat avec l'UFOLEP : les habitants de la Maison et son Jardin participent en groupe avec les adhérents des Amarres, à des ateliers d'activités physiques adaptés, 2 fois par mois sur une année. Le projet a débuté en Octobre 2016. Il a pour principe de contribuer au bien-être des personnes par une approche physique, et à une certaine inclusion sociale par le biais des différents ateliers d'activités physiques proposés en groupe. 2 à 4 habitants de la Maison et son Jardin participent régulièrement aux ateliers proposés.

3. **Perspectives pour 2017** :

- Poursuite de la diffusion et de la communication autour du lieu
- Poursuite et développement du Café-Santé
- Mise en place du projet « Jardin Partagé » avec le Centre Social et la Crèche Ribambelle
- Poursuite des participations aux projets « Tous Actifs » portés par Ensemble et UFOLEP
- Développer les liens avec les différents lieux d'accueil du GEM L'Oiseau Lyre
- Participation au Projet Métanoïa porté par le GEM L'Oiseau Lyre
- Soutien aux projets présentés par les habitants
- Tisser davantage de lien avec les autres dispositifs présent sur l'Espace Champlain et aux autres usagers du centre social ainsi que vers les nouveaux habitants du quartier

Le Point d'Accord

à Varangéville

Avec le soutien de

Rattaché au GEM L'Oiseau Lyre, le lieu d'accueil de Varangéville a ouvert ses portes fin 2014.

Contacts et Horaires

Le Point d'Accord
Espace Prieuré, Rue du Prieuré, 54110 Varangéville
Ouverture
Tous les mardis et jeudis de 13h à 17h

Site internet :
www.lepointdaccord.fr

Le point d'accord est animé par une coordonnatrice à mi-temps salariée de l'association Ensemble et par des infirmiers de l'hôpital de Saint Nicolas de Port mis à disposition 8h par semaine.

1. Bilan quantitatif

Le Point d'accord compte 38 adhérents en 2016, soit le double par rapport à 2015 (19 en 2015).

Au 31 décembre 2016, on dénombre **plus d'une quarantaine de personnes** ayant connaissance du lieu et s'y rendant de manière plus ou moins régulière.
Le lieu est ouvert chaque lundi, mardi et jeudi de 13h à 17h, y compris pendant les congés scolaires.
Le jour le plus fréquenté par les adhérents demeure le jeudi, jour d'ouverture initial pour lequel les adhérents ont l'habitude de s'y rendre. On compte en moyenne une vingtaine de personnes. Cette fréquentation peut également s'expliquer par le fait que les temps d'échanges formels (réunion mensuelle d'adhérents, rencontres variées) ou les sorties se tiennent ce jour de la semaine.
Cependant, l'ouverture du lieu tous les mardis rassemble de plus en plus de monde (une douzaine de personnes) ; l'augmentation de la fréquentation a été favorisée notamment par la mise en place d'ateliers « menuiserie » et « marionnettes » au premier trimestre 2016.

La fréquentation du lieu ne peut s'expliquer uniquement par des données quantitatives, les pics de fréquentation sont effectivement très variables.

Fréquentation du lieu du 01/01/2016 au 31/12/2016	
Maximum	28
Minimum	7
Total des passages	1625
Moyenne	15
Nb d'adhérents au 31/12/2016	**38**
Sexe	
Homme	22
Femme	16
Age	
Moins de 30 ans	5
Entre 30 et 49 ans	15
Entre 50 et 60 ans	13
Plus de 60 ans	5
Situation - ressources	
RSA	5
AAH	17
Chômage	6
Retraite	8
Salarié	2
Secteur d'habitation	
Varangéville	9
Saint-Nicolas-de-Port	14
Dombasle	5
Neuves-Maisons	1
Communes voisines	5
Communes ext.	4

2. Bilan qualitatif

2.1. *L'évolution du lieu*

« Le Point d'Accord » a fonctionné fin 2014 grâce à l'investissement des infirmiers mis à disposition par l'hôpital de St Nicolas de Port et les bénévoles du lieu ; de nombreuses activités ont alors été mises en œuvre par les usagers réguliers dans des domaines variés.

C'est en janvier 2015, peu après l'arrivée d'une coordinatrice, que le Point d'Accord s'est installé dans le Bâtiment Cargo de l'Espace Prieuré à Varangéville. Entourée d'un parc paysager et d'un jardin médiéval, cette ancienne ferme datant du 12ième siècle est une véritable pépinière associative qui aiguise la curiosité des passants et marcheurs du fait de

son étonnante architecture mêlant modernité et charme de l'ancien. Cette richesse associative est très bénéfique aux adhérents du GEM et crée quotidiennement rencontres et partage.

❖ Autonomisation

Depuis le mois d'octobre 2016, le lieu est également ouvert tous les lundis de 13h à 17h. La fréquentation reste fragile puisque l'on compte en moyenne 7 personnes, mais elle tend à croître progressivement.

L'objectif initial de l'ouverture de ce créneau supplémentaire est d'accompagner les adhérents dans une démarche d'autonomisation et d'autogestion du lieu. Progressivement, il est question pour les adhérents de former des binômes chargés ponctuellement de la gestion de lieu, sans qu'un professionnel ne soit nécessairement présent. En amont, il s'agit pour la coordinatrice d'accompagner les personnes volontaires dans cette démarche d'autonomisation en vue de l'autogestion du lieu les lundis (supervision, échanges, mise en place d'outils).

❖ Qui fréquente le lieu ?

Les personnes fréquentant le lieu sont majoritairement orientées par le soin, pour certaines directement accompagnées par les infirmiers. Néanmoins, le bouche à oreille, la tenue d'un stand d'informations en décembre dernier par exemple et la publication de divers articles sur le lieu d'Accueil (Article dans l'Est Républicain, article dans la revue municipale) amènent également et de plus en plus de personnes à découvrir le lieu.

❖ Les partenaires du Point d'Accord

Hôpital de jour et CMP de Saint-Nicolas-de-Port
CCAS de Varangéville
La Mairie de Varangéville
L'association Envol, Saint-Nicolas-de-Port
La ludothèque « Les 4 Jeux-Dits », Varangéville
Compagnie « Histoire d'Eux », Neuves Maisons
Restaurant « Le Monopol », Varangéville
SPA d'Amance

2.2. Les ateliers

- **Atelier menuiserie**, *animé par deux adhérents*

Les mardis après-midi, Réalisation de cabanes à oiseaux qui pour certaines ont été exposées et vendues à la brocante de Varangéville - 31 mai 2016

- **Atelier pâtisserie**, *animé par deux adhérentes*

Les jeudis après-midis, Echange de recettes, réalisation de gâteaux pour les adhérents présents sur les temps d'accueil.

- **Atelier Scrapbooking**, *animé par une adhérente*

Un jeudi après-midi par mois, une adhérente se propose d'animer un atelier scrapbooking dans lequel sont créés des cartes ou des petits objets décoratifs en lien avec l'actualité du lieu ou projets en cours.

- **Atelier informatique,** *animé par un adhérent*

Un jeudi après-midi par mois se tient l'atelier information dans lequel le blog du lieu d'accueil est alimenté, www.lepointdaccord.com est un blog destiné à communiquer les

activités et sorties à venir, à évoquer des activités et sorties passées, à publier des photos, textes, infos etc. L'atelier informatique permet également de réaliser des flyers ou affiches, de retoucher des photos, toujours en lien avec l'actualité du lieu.

2.3. Les sorties et les actions

❖ **Les activités régulières et moments de vie**

✓ **Repas**

Des repas sont régulièrement organisés par les adhérents, soit entre personnes d'un même lieu ou sont l'occasion d'inviter d'autres lieux d'accueil à ces moments de convivialité.

✓ **Anniversaires**

Les adhérents tiennent à célébrer les anniversaires, une occasion supplémentaire de partager un moment convivial. Chaque mois, nous nous retrouvons une après-midi autour de gâteaux confectionnés par les adhérents.

✓ **Pâtisserie**

Tous les prétextes sont bons pour se mettre aux fourneaux (Galette des rois, épiphanie).

✓ **SPA**

Un jeudi par mois, une animatrice bénévole organise une sortie à la SPA d'Amance avec trois ou quatre adhérents volontaires (promenade des pensionnaires etc)

❖ **Les activités ponctuelles**

✓ **Visites d'autres GEM**

Journée à Vic sur Seille (en commun avec d'autres GEM)- Mercredi 7 juillet
Rencontre du GEM de Lunéville - Mercredi 13 juillet
Venue des Amarres : visite de notre lieu d'accueil - Jeudi 28 juillet

✓ **Jeux intérieurs et extérieurs**

Bowling à Vandoeuvre - Jeudi 12 mai

✓ **Les sorties culturelles et nature**

- Féerie des glaces Metz - Jeudi 14 janvier
- Visite du centre équestre l'Eperon de Brabois - Jeudi 23 juin
- Cueillette de fruits et légumes à Coyviller - Jeudi 21 juillet
- Metallurc Park à Dommartin le Franc avec les Amarres
- Livre sur la Place à Nancy -Vendredi 9 septembre
- Visite des grottes de Han en Belgique avec les Amarres - Mercredi 28 septembre
- Visite du musée de la Brasserie à Saint-Nicolas-de-Port- Mardi 8 novembre
- Visite du musée du cinéma et de la photographie à Saint-Nicolas-de-Port - Jeudi 10 novembre
- Sortie au Zoo d'Amnéville avec *la Maison et son Jardin* et *les Amarres* - Jeudi 17 novembre

✓ **Marché de Noël**

Tenue d'un stand d'informations sur le GEM, vente de gâteaux et de petits objets confectionnés par les adhérents (atelier scrapbooking) à l'occasion du Marché de Noël au

Prieuré. Les bénéfices de toutes les ventes sont allés dans la tirelire du Point d'Accord pour l'achat de café, tisane - Dimanche 27 novembre

❖ **Les projets**

✓ **Séjour à Corcieux** : Jeudi 6 et vendredi 7 octobre

Séjour à Corcieux de 2 jours avec visite de la Confiserie des Hautes Vosges, lac de Gérardmer, montagne des singes, volerie des aigles. 17 adhérents ont participé et ont séjourné dans une auberge.

✓ **Séjour en Alsace**

C'est au cœur de la vallée de Munster, à Eschbach-au-val, que le groupe a séjourné les 13 et 14 décembre 2016 dans le gîte de la Chouette, un véritable cocon en pleine nature. Au programme de ces deux journées : découverte de la gastronomie alsacienne, balades et visite des villes Eguisheim et Colmar et de leur marché de noël. Quinze adhérents ont participé à ce séjour.

✓ **Repas de Noël**

Un temps fort en émotion et en partage qui a rassemblé une quarantaine de personnes (adhérents, bénévoles et professionnels) le 9 décembre 2016, salle Clavel à Varangéville. Au programme : préparatifs en matinée, apéritif, repas, remise des cadeaux, représentation de théâtre avec la pièce « GEM jouer » des adhérents du Coucou (voir article zoom théâtre), et pour finir karaoké !

✓ **Les Semaines d'Informations sur la Santé Mentale** : décembre 2016- mars 2017

En partenariat avec l'Hôpital de Saint-Nicolas-de-Port, l'Annexe du GEM de Nancy (Le Point d'Accord et le Coucou) co-organisera une action de sensibilisation destinée au grand public portant sur la question du travail et de la santé mentale, thème retenu pour cette édition 2017. Avec le soutien de la commune de Varangéville, une projection-débat devrait se tenir mardi 14 mars 2017 pour laquelle les adhérents et le personnel de soin se retrouvent régulièrement (logistique, tractage, affichage, préparation des témoignages)

✓ **Projet « Tous actifs »,** *en partenariat avec l'UFOLEP 54*

L'atelier « Tous actif » se tient au Point d'Accord un jeudi matin par quinzaine. L'éducateur sportif propose aux adhérents inscrits (7 personnes) la pratique d'activités physiques et sportives adaptées. Le premier cycle a permis la découverte d'un panel de sports collectifs et/ou individuels en vue de la mise en place d'un second cycle (en 2017) orienté sur une pratique sportive précise. Les objectifs de cet atelier sont de se rassembler, échanger, pratiquer une activité physique douce, et de se changer les idées en améliorant le bien-être des participants.

De manière générale, l'atelier sport est attendu, et la participation est régulière : entre 5 et 7 personnes par atelier. La composition du groupe est mixte (1femme/6 hommes, 3 personnes du SAAD et 4 du GEM)

Au total **25 sorties et activités différentes** ont été réalisées au Point d'Accord.

3. <u>Nos perspectives pour 2017</u> :

Pour 2017, les adhérents du *Point d'Accord* souhaitent poursuivre leurs objectifs initiaux en maintenant la dynamique existante dans la vie du lieu (qualité de l'accueil, maintien et pérennisation des ateliers réguliers, renforcement dans l'accompagnement sur les temps d'autonomie). L'accent sera également mis sur la mutualisation des moyens, le développement de la communication, le renforcement du partenariat avec les acteurs associatifs locaux et la refonte de la commission de suivi de l'activité.

En partenariat avec l'UFOLEP avec qui nous mettons déjà en place l'Atelier *Tous Actifs* (activités physiques et sportives adaptées) et sur demande des adhérents, nous proposerons dès janvier 2017, une journée de sensibilisation aux gestes de premiers secours à l'ensemble des adhérents. L'idée de cette journée est de fournir aux adhérents volontaires les bases du secourisme (allégement du PSC1) en alternant théorie et pratique.

En outre, trois séjours (printanier, estival et hivernal) seront organisés. Nous créerons pour cela des groupes de travail composés d'adhérents volontaires qui seront chargés de l'organisation des séjours, de la réflexion à leur aboutissement.

Les personnes ont également exprimé le souhait et la volonté de rassembler et faire se rencontrer l'ensemble des adhérents des lieux d'accueil du GEM l'Oiseau Lyre, le temps d'une journée conviviale.

Le Coucou

à Chaligny

Avec le soutien de la ville de Chaligny

Rattaché au GEM L'Oiseau Lyre, *Le Coucou* a ouvert ses portes en 2015 à Neuves-Maisons et a déménagé en 2016 dans les locaux de la Maison des Associations à Chaligny.

Le Coucou
Maison des Associations
7 Rue du Château
54230 Chaligny
Ouverture
Tous les mercredis et vendredis de 13h à 17h

« Le Coucou » a fonctionné à partir de mars 2015 à Neuves-Maisons. Il est animé par une coordonnatrice à mi-temps salariée de l'association Ensemble et par des infirmiers du CMP de Neuves-Maisons mis à disposition 8h par semaine. En 2016, le lieu a emménagé dans les locaux de la Maison des Associations de Chaligny, gracieusement mis à disposition par la Ville.

1. Bilan quantitatif

❖ Evolution du lieu

Après une année de fonctionnement dans des locaux mis à disposition par l'AGAFAB à Neuves Maisons, le lieu d'accueil « Le Coucou » a connu quelques changements en termes de localisation durant l'année 2016 : l'accueil s'est tenu à la Médiathèque La Filoche de Chaligny (les mercredis) et à la Maison de la Vie Associative (MVA) de Neuves-Maisons (les vendredis), pour s'installer en début d'été à la Maison des Associations de Chaligny.

Cette période de « nomadisme » n'a pas été simple à gérer pour les adhérents en termes d'organisation et de logistique mais a permis au groupe de développer des liens d'entraide et de solidarité. Depuis septembre, les adhérents investissent progressivement les lieux, notamment par le biais de l'aménagement de l'espace (mobilier, espace).

❖ Dynamique et fréquentation

La fréquentation du lieu est régulière sur les temps d'accueil des mercredis et vendredis et représente une douzaine de personnes. Le lieu a connu une légère baisse de fréquentation au dernier trimestre 2016 du fait du changement de lieu et par conséquence d'un

éloignement géographique pour les adhérents. En effet, une majorité d'adhérents réside au Foyer Aristide Briand à Neuves Maisons et/ou au CMP, bien qu'une ligne de bus régulière existe.

❖ **Qui vient au Coucou ?**

Tout comme le Point d'Accord, les personnes fréquentant le Coucou sont majoritairement orientées par le soin, pour certaines directement accompagnées par les infirmiers. Néanmoins, le bouche à oreille, amène également de plus en plus de personnes à découvrir le lieu. Aussi, la plaquette de présentation du lieu va être modifiée, actualisée et distribuée au premier trimestre 2017 en vue de faire davantage connaître le lieu.

Fréquentation du lieu du 01/01/2016 au 31/12/2016	
Maximum	17
Minimum	5
Total des passages	1051
Moyenne	9
Nb d'adhérents au 31/12/2016	**14**
Sexe	
Homme	10
Femme	4
Age	
Moins de 30 ans	3
Entre 30 et 49 ans	4
Entre 50 et 60 ans	4
Plus de 60 ans	3
Situation - ressources	
RSA	0
AAH	10
Chômage	1
Retraite	2
Salarié	1
Secteur d'habitation	
Chaligny	3
Neuves-Maisons	10
Communes voisines	1

2. Bilan qualitatif

2.1. Les ateliers

- **Atelier théâtre** animé par deux professionnels

Chaque vendredi entre 14h et 16h30 au Coucou, nous retrouvons deux professionnels de la Cie Histoire d'Eux, Laurent et Yannick pour l'atelier théâtre : un véritable moment de détente et de plaisir partagé par les adhérents. Les séances débutent toujours par un petit échauffement qui prend la forme de jeux d'expressions. Pour le dernier trimestre 2016, nous avions pour objectif de répéter la pièce « GEM jouer » en vue d'une représentation lors du repas de Noël le 9 décembre 2016. Une expérience riche qui n'a fait que renforcer la volonté des adhérents de poursuivre l'atelier en 2017.

- **Atelier jeux**

Deux fois par mois, les mercredis, le Coucou se délocalise à la ludothèque de Chaligny « La Filoche », pour passer une après- midi détente autour de jeux.

- **Atelier pâtisserie**, animé par les adhérents

Un mercredi et un vendredi par mois, les adhérents préparent des gâteaux pour les adhérents présents sur le lieu

- **Atelier création de jeux en bois**

Faute de disponibilité et d'un planning chargé des animateurs de la Filoche, l'atelier devrait démarrer au second trimestre 2017.

2.2. Les sorties et les actions

❖ **Les activités régulières et moments de vie**

✓ **Repas**

Des repas sont régulièrement organisés par les adhérents, soit entre personnes d'un même lieu ou sont l'occasion d'inviter d'autres lieux d'accueil à ces moments de convivialité.

Galette des rois : Vendredi 8 Janvier
Le Coucou aux couleurs de Carnaval : Vendredi 26 Février
Repas fast-food à Chaligny : Vendredi 2 septembre
Restaurant Pizza Buffet à Vandoeuvre : Vendredi 14 octobre
Repas de Noel de l'association L'Oiseau Lyre au restaurant Chez Vassili à Nancy - Jeudi 22 décembre
Raclette Vendredi 30 décembre

✓ **Anniversaires**

Les adhérents tiennent à célébrer les anniversaires, une occasion supplémentaire de partager un moment convivial. Chaque mois, nous nous retrouvons une après-midi autour de gâteaux confectionnés par les adhérents.

✓ **Jeux d'intérieur extérieur**

Les Jeux de cartes et de société sont très appréciés des adhérents.
Jeux de société en plein air - Mercredi 25 mai 2016
Jeux parc Aurore - Mercredi 13 juillet 2016

- ✓ **Revue « Journal Le Coucou »**

Tous les deux mois, les adhérents éditent une revue dans laquelle figurent des articles sur les sorties passées, les projets en cours et actualités du lieu. Chaque adhérent y participe soit en rédigeant des textes, en sélectionnant des photos ou illustrations, la revue est alors transmise en mains propres à tous les partenaires.

❖ **Les activités ponctuelles**

- ✓ **les sorties culturelles et nature**

- Les artistes en herbes s'initient au théâtre-Vendredi 5 Février
- Découverte de la SPA de Velaine-en-Haye- Mercredi 16 Mars
- Spectacle à la Filoche : « *Les Fabliaux de Maistre Francis et Anniversaire d'André* » - Vendredi 1er Avril
- Théâtre en plein air au parc Aurore : Vendredi 8 avril
- Transhumance à Malzéville - Dimanche 24 Avril
- Inauguration de la place des Tricotteries - Samedi 30 Avril
- Centre Pompidou de Metz et Pique–Nique - Mercredi 4 mai
- Un après-midi à Ludres Vendredi 29 Janvier
- Les joies de la foire attractive de Nancy -Vendredi 15 Avril
- Inauguration du local de la compagnie Histoire d'Eux - Jeudi 26 mai
- Foire des expositions de Nancy - Vendredi 27 mai
- Théâtre à la Filoche : *« Quand j'étais petit, je n'étais pas grand »* : Mercredi 1er juin
- Pique-nique à Vic sur Seille : Jeudi 7 juillet
- Spectacle Son et Lumière à Nancy : Mercredi 17 aout
- Journées Land'Art à Sion : Vendredi 19 et mardi 23 Aout
- Livre sur la Place à Nancy : Vendredi 9 septembre
- Village 1900 à Xaronval : Dimanche 25 septembre
- Visite des grottes de Han en Belgique avec *les Amarres* : Mercredi 28 septembre
- Sortie au zoo d'Amnéville avec *le Point d'accord*, *la Maison et son Jardin et les Amarres* : Jeudi 17 novembre
- Spectacle de théâtre au TGP à Frouard puis restaurant Vendredi 18 novembre

❖ **Les projets** (communs aux deux lieux d'accueil)

- ✓ **Séjour à Corcieux**
- ✓ **Séjour en Alsace**
- ✓ **Repas de Noël**

Au total **35 sorties et activités différentes** ont été réalisées au Coucou.

2.3. Les partenaires

Hôpital de jour et CMP de Neuves-Maisons
L'AGAFAB, Neuves-Maisons
La Filoche, Neuves-Maisons
La Maisons de la Vie Associative, Neuves-Maisons
Le Centre Culturel Jean l'Hôte, Neuves-Maisons
APIC, Roue Libre, Neuves-Maisons
Compagnie « Histoire d'Eux », Varangéville

LE GEM DU VAL DE LORRAINE

Avec le soutien

Ville de Frouard

CONTACTS ET HORAIRES :

Le Val'heureux :

Les mardis et jeudis de 13h à 17h

Le deuxième samedi du mois de 13h à 17h

Le quatrième dimanche du mois de 13h à 17h

Contacts : Rose Aubry, coordinatrice ; Didier Etienne, accueillant; Laurence Sacile et Jean-Claude Donot, infirmiers au CMP de Pompey

Téléphone : 03.83.24.17.42./ 06.14.42.38.75

Mail : le.valheureux@orange.fr / r.aubry-asso.ensemble@orange.fr

Oxy-Gem :

Les mercredis et vendredis de 13h à 17h

Le premier samedi du mois de 13h à 17h

Le troisième dimanche du mois de 13h à 17h

Contacts : Rose Aubry, coordinatrice ; Didier Etienne, accueillant; Didier Melinat et Hélène Claire, infirmiers au CMP de Pont-à-Mousson

Téléphone : 03.83.81.33.21

Mail: oxygempam@gmail.com / r.aubry-asso.ensemble@orange.fr

Blog : oxygem.over-blog.com

Le GEM Val de Lorraine comptabilise **43 adhérents en 2016**. Certains le sont depuis l'ouverture du GEM et la plupart d'entre eux fréquentent un des deux GEM (voire les deux pour 3 ou 4 personnes) depuis plusieurs années. Les adhérents sont investis en se rendant au GEM à chaque ouverture, en apportant du café, du sucre ou des confiseries pour le groupe, ou encore en apportant de l'aide lors de la préparation de repas, de l'achat de courses, etc.
Une Assemblée générale a eu lieu en mai 2016, le bureau a été modifié, seuls les président et secrétaire se sont maintenus en poste. Ont été nouvellement élus un trésorier (démission de l'ancien trésorier) et une vice-secrétaire. Le Bureau se réunit une fois par mois pour évoquer les projets des adhérents, les difficultés rencontrées, les priorités budgétaires, etc.
L'année 2016 été marquée par la **constitution d'un nouveau Conseil d'Administration composé de huit adhérents (un de Frouard - le doyen - et sept de PAM).** Le CA se réunit tous les deux mois afin d'évoquer la vie du lieu, les sorties et projets envisagés.
Les réunions du Bureau et du CA ont lieu en alternance à Frouard et à PAM.

1. Bilan quantitatif

- Les personnes accueillies :

	Frouard	PAM	Total	Pourcentage
Hommes	11	14	25	58%
Femmes	10	8	18	42%
Total	**21**	**22**	**43**	**100%**

En 2016 le GEM VDL comptait parmi ses adhérents 25 hommes et 18 femmes. Nous comptabilisons 1 adhérent de plus par rapport à 2015. Il est à noter la fréquentation régulière de 3 personnes sur le GEM arrivées en fin d'année (octobre 2016) et pour lesquelles nous n'avons pas demandé l'adhésion.

- Fréquentation mensuelle (nombre de passages) :

Période	PAM	Frouard
Janvier	98 (90 en 2015)	95 (123 en 2015)
Février	123 (116 en 2015)	108 (91 en 2015)
Mars	151 (131 en 2015)	113 (130 en 2015)
Avril	112 (117 en 2015)	96 (91 en 2015)
Mai	141 (129 en 2015)	93 (80 en 2015)
Juin	167 (140 en 2015)	118 (71 en 2015)
Juillet	113 (99 en 2015)	77 (78 en 2015)

Août	163 (105 en 2015)	149 (119 en 2015)
Septembre	118 (142 en 2015)	139 (122 en 2015)
Octobre	107(116 en 2015)	136 (111 en 2015)
Novembre	140 (97 en 2015)	155 (106 en 2015)
Décembre	127 (121 en 2015)	115 (84 en 2015)
Total	**1560 (1403 en 2015)**	**1394 (1206 en 2015)**

Nous comptabilisons 2954 Passages en 2016 (**2609 passages en 2015**) soit une nette augmentation pour cette année 2016 qui s'explique par l'arrivée de quelques personnes énergiques (notamment sur Frouard) qui ont su redynamiser le lieu et les adhérents en proposant diverses animations. Cet exemple est tout à fait dans l'esprit d'un GEM.

- Tranche d'âge :

	Frouard	Pam	Total	Pourcentage
Moins de 26 ans		1	1	2%
Entre 26 et 30 ans	1		1	2%
Entre 31 et 55 ans	13	16	29	68%
Plus de 55 ans	7	4	11	26%
Non communiqué		1	1	2%
TOTAL	**21**	**22**	**43**	**100%**

68% des personnes accueillies en 2016 avaient entre 31 et 55 ans, cette tendance reste donc la même qu'en 2015. De même, **tout comme en 2015, les personnes de moins de 30 ans fréquentent peu le GEM Val de Lorraine**. Nous constatons une légère augmentation de l'âge chez nos adhérents, 26% ont plus de 55 ans contre 12% en 2015.

- Nature des ressources :

	Frouard	Pam	Total	Pourcentage
AAH/invalidité/Maladie	9	8	17	40%
RSA	3	5	8	19%
Sans ressources		1	1	2%
Salarié	7	3	10	23%
Pôle emploi		1	1	2%
Retraité	2	4	6	14%
Total	**21**	**22**	**43**	100%

La grande majorité des personnes accueillies au GEM sont en situation de handicap, d'invalidité ou de maladie (40% de notre public). Cette année nous avons accueilli un grand nombre de personnes en situation d'emploi, dont 5 en emploi à durée indéterminée à temps plein, 2 à mi-temps et 3 personnes sont en ESAT.

19% des adhérents perçoivent le RSA, Ils sont en général orientés vers le GEM par les maisons de la solidarité du Conseil Départemental.

- Origines géographiques :

Oxygem

Villes d'origine	Nombre
Pont à Mousson	16
Blénod les Pont à Mousson	2
Pagny sur Moselle	1
Eply	1
Dieulouard	1
Arraye et Han	1
TOTAL	**22**

Le Val' Heureux

Villes d'origine	Nombre
Frouard	5
Pompey	3
Champigneulles	3
Pont à mousson	1
Saizerais	1
Marbache	2
Dieulouard	4
Saizerais	1
Jarville	1
TOTAL	21

Tout comme en 2015, la grande majorité des adhérents du GEM de PAM vivent à PAM. Il y a plus d'hétérogénéité concernant les adhérents du GEM de Frouard. Les deux GEM étant situés au centre des deux villes, ils sont faciles d'accès à pieds mais également en transports en commun.

Trois adhérents de PAM se rendent régulièrement à Frouard (au moins une fois par semaine), contre seulement un adhérent de Frouard qui se rend à chaque ouverture du GEM de PAM.

2. Bilan qualitatif : la vie des lieux

2.1. Les ateliers

Atelier artistique : L'atelier crée depuis octobre 2016 rassemble actuellement 6 à 10 personnes chaque mardi après-midi, à raison de deux heures d'activité. L'objectif de l'atelier est d'encourager et de privilégier l'expression des adhérents à travers la création et en s'appuyant principalement sur leurs ressources, tant du côté du vécu, de leur expérience, de leur perception, des émotions et des sensations. Il s'agit de faire sans réflexion approfondie en amont et de s'imprégner du moment présent. Ainsi aucune compétence ni expérience artistique préalable n'est nécessaire pour y participer. L'atelier est animé par Christine Quque, art-thérapeute. **Nous souhaitons maintenir cette action en 2017 car l'atelier est une autre voie d'entrée au GEM, une porte d'accès pour celles et ceux qui disposent d'une sensibilité artistique, un média qui vise l'expression et le mieux-être.**

Atelier photo : Initié en 2014, cet atelier a connu une période d'arrêt courant 2015 suite à des vols d'appareils photos au sein de notre lieu. En Juin 2016 il a pu redémarrer notamment grâce au soutien de l'association d'adhérents qui a validé l'achat de nouveaux appareils. L'idée est de **découvrir une technique (la photographie) et notre quartier d'implantation (ce qui s'y passe, ce qui s'y vit) sous un angle plus insolite et pittoresque qu'on ne lui soupçonne habituellement.** Le groupe est donc parti aux alentours du GEM et est allé à la rencontre des habitants du quartier de ses commerçants. Il s'est attaché à observer l'architecture, la nature. **Un intervenant professionnel de la photographie, a pu proposer une initiation aux bases de la photographie sur 5 séances d'environ 1h.** Par ailleurs, l'atelier photos a été également sollicité lors de sorties et autres actions du GEM afin de constituer un bilan en images des moments forts passés entre nous. Cet atelier a eu lieu les mercredis après-midi à PAM. Avec 5 adhérents en moyenne, ils se sont rendus dans les rues, associations ou monuments à visiter de PAM pour prendre des photos. Chacun était invité à photographier ce qu'il souhaitait, le tri des photos se faisant au retour au GEM. L'objectif était également de mieux connaître la ville et de l'appréhender sous un angle différent, en gardant à l'esprit l'ouverture du GEM sur l'extérieur. **Une exposition des plus beaux clichés devrait avoir lieu courant 2017.**

Atelier Blog : Oxygem dispose de son blog, outil indispensable de communication et de visibilité pour notre lieu d'accueil de Pont à Mousson. ***Oxygem.over-blog.com*.** Tous les 15 jours environ, 2 adhérents se réunissent pour alimenter le blog en articles.

Atelier repas mensuels : Depuis plusieurs années le GEM organise un repas par mois, en alternance à Frouard et à PAM. Ce sont les adhérents qui choisissent le repas, toujours en fonction de la saison. Un professionnel se rend avec quelques adhérents faire les courses, et nous préparons ensemble le plat. Les repas sont des moments importants dans la vie du GEM, ils nous permettent de nous réunir de manière plus informelle, d'apprendre à connaître les gouts de chacun, de partager des idées de recette, en somme de partager un moment convivial autour d'un plat qui est un peu celui de tous ! **Nous accueillons en moyenne 15 à 20 personnes sur ces temps** de repas.

Atelier chorale : Mis en place en Septembre 2015 conjointement avec le CMP de PAM, il est animé par une musicothérapeute et une infirmière et a lieu chaque vendredi après-midi de 14h à 16h dans une salle située à 5 minutes à pieds du GEM de PAM. Cet atelier réunit 2 -3 adhérents du GEM et quelques personnes résidant à Colombé. L'atelier peine cependant à trouver plus de vocations. Une réunion bilan devrait avoir lieu en ce début d'année 2017.

Atelier sport : **Projet « Tous Actifs »** encadré par un éducateur sportif de l'UFOLEP. Cette action rassemble les adhérents du GEM et les résidents de Colombé autour de la pratique sportive, à raison d'un mercredi sur deux de 10h à 12h. Le centre des sports de

Pont à Mousson nous met à disposition une salle gratuite. 5 personnes du GEM et 2 personnes de Colombé y participent.

Atelier Théâtre : Projet commun au GEM et à la résidence Colombé. L'idée était de permettre à un groupe de résidents et adhérents du gem de se réunir chaque lundi pour participer à un atelier d'expression. Un bénévole d'une troupe théâtrale de Pont à Mousson les a rejoints dans l'animation de ces ateliers avec l'objectif de les initier. Cet atelier a fonctionné 5 mois (de juin à novembre). Face à certains constats notamment de permettre l'expression de chacun où la mise en confiance n'est pas aisée, il est difficile d'improviser et l'équipe s'est parfois retrouvée face à ses propres limites quant à la conduite à tenir d'un atelier. Le manque de régularité de certains participants, l'abandon de Christian le bénévole n'ont pas aidé l'équipe à réajuster leur équilibre et malheureusement n'a pas permis la pérennisation de l'action.

2.2. Sorties et actions

Activités ponctuelles/ Sorties culturelles et de loisirs

- Sorties au TGP de Frouard
- Balade et cueillette du muguet
- Pique-niques au plateau de l'avant garde
- Découverte du ski nautique avec le club nautique de Pont à Mousson
- Sortie à la base de loisirs de vic/seille avec les différents lieux d'Ensemble
- Atelier bricolage décoration de Noël
- Atelier pâtisserie avec la Résidence Colombé de PAM
- Actions repas avec Les résidents de Colombé
- Sortie à la féerie des glaces à Metz
- Pâtisseries ponctuelles : crêpes, pâte de coing, tartes, sablés
- Journées Initiation à la pêche et barbecue (île d'Esche et étangs de PAM)
- Pétanque
- Visite du marché de Noel à Metz
- Visite du musée de la bière à Stenay
- Visite du mémorial de Verdun et de la citadelle
- Visite de l'abbaye des prémontrés

Les sorties/Projets en partenariat :

- Une journée avec **ETAPE** (espace thérapeutique d'activités physiques et éducatives) à Oxygem : après-midi ludique, découverte de sports adaptés.
  Présence des résidents de Colombé, et des acteurs d'ETAPE. Malheureusement les GEM de Varangéville, Malzéville et Nancy ainsi que les APF de Pont à Mousson n'ont pas pu participer.
- Présence sur le Forum des associations à Custines en partenariat avec le **service PAPH**, le **conseil départemental**. Un stand a été tenu pour l'occasion et des gâteaux ont été réalisés par nos adhérents dans le but de réunir des fonds pour leur séjour à la mer en 2017.
- Rencontre et échange autour de la pratique artistique avec **les petits ateliers du conseil départemental** au Gem de Frouard. Des Echanges plus réguliers devraient avoir lieu.
- Une initiation à l'handi-golf avec **l'association Albatros** (Pulnoy)
- Présence au sein du comité de pilotage de la **SISM** (Semaine d'information sur la santé mentale)
- **« Cuisiner pour Colombé »** projet d'un adhérent pour la résidence Colombé : faire un repas conjoint au sein de la résidence. Le repas a rassemblé 28 personnes !

Les sorties nocturnes :

- Diner/pique-nique au Parc de la Pépinière suivi d'une promenade en vieille ville, spectacle de sons et lumières place Stan avec la résidence Colombé de Pont à Mousson.
- Légendes automnales à Mousson avec dégustation de la soupe de Potiron en soirée.
- Un barbecue avec les résidents de Colombé pendant l'été dans la cour d'Oxygem.

2.3. Les temps forts de 2016 :

- Le GEM doit à nouveau **s'inscrire dans le réseau de partenaires** existants pour s'ouvrir sur l'extérieur et bénéficier d'une meilleure visibilité sur les secteurs concernés (inscription dans le réseau santé social du bassin de Pompey, participation aux projets des partenaires tels que la SISM, les forums etc…) Ce **travail de lien et de communication** (nouvelles plaquettes réalisées avec les adhérents, nouveaux logos) a été réalisé tout au long de cette année et se poursuivra en 2017.
- **Mise en place de l'atelier artistique** animé par une art-thérapeute à Frouard à compter de septembre 2016.
- **Séjour à Paris**: Les 20 et 21 octobre derniers, deux professionnels et 8 adhérents se sont rendus au sein de la capitale et ont visité les hauts lieux culturels : visite du musée du Louvre, balade en bateau mouche, soirée cabaret et restaurant, nuit en Auberge de jeunesse à Montmartre.
- **Repas de Noël** : Cette année il a eu lieu vendredi 23 Décembre de 12h à 18h à Frouard, dans une salle prêtée par la mairie.
- **Les autonomies :** Il s'agit de l'ouverture du GEM sans aucun professionnel. Le Président du GEM assure les autonomies à PAM et une adhérente qui fait partie du Bureau assure celles de Frouard. Les autonomies mensuelles sont les 2ème samedis et 4ème dimanche à Frouard. Il peut également y avoir des autonomies ponctuelles lorsque la coordinatrice ne peut pas être présente (sorties organisées, réunions, congés). **En moyenne il y a 2 autonomies par mois pour chacun des GEM pour environ 7 adhérents par autonomie**.

3. Perspectives 2017

- **Continuité** de l'atelier artistique sur le Gem de Frouard : Janvier à décembre 2017.
- **Atelier estime de soi** ou comment prendre soin de soi animé par une socio-esthéticienne à partir de Février 2017.
- **Atelier ski nautique** en partenariat avec le ski nautique club de Pont à Mousson. D'avril 2017 à Septembre 2017.
- **Atelier jardin** à Oxygem animé par 2 adhérents de décembre 2016 à Octobre 2017.
- **Participation** à la Semaine d'information de la santé mentale : réalisation d'une « flashmob » par les adhérents du gem avec l'UFOLEP et la participation de la population de Pont à Mousson, les écoles de Pont à Mousson, dans le cadre de notre atelier sport « tous actifs ». En mars 2017.
- **2 séjours :**
  - Amsterdam musée Van gogh (2 journées) dans la continuité de l'atelier artistique En avril 2017.
  - Etretat, « Gem'rais voir la mer » (4 journées) : séjour avec des adhérents qui n'ont jamais vu la mer, voire jamais partis en vacances.

DISPOSITIF LOTUS

Accompagner autrement les personnes en situation de souffrance psychique

Sur le territoire de Nancy Couronne

Avec le soutien

MEURTHE & MOSELLE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'action LOTUS (acronyme pour Lieu Ouvert à Tous) est une action expérimentale visant à mettre en place un réseau d'aide et de soutien aux bénéficiaires du RSA en souffrance psychosociale. Sa mise en place fait suite aux besoins exprimés par les référents uniques lors d'une enquête élaborée par le service territorial insertion du Conseil Général de Meurthe et Moselle en juin 2012 et au travail du groupe partenarial piloté par le SESIT.

Le Conseil Départemental a donc exprimé le souhait d'enrichir l'offre du territoire en proposant à l'association Ensemble d'opérer un accompagnement dédié au public bénéficiaire du RSA en souffrance psychique.

Les personnes accompagnées sur LOTUS sont des **personnes au RSA du secteur Nancy Couronne, confrontées à des difficultés de santé psychique bloquantes, identifiées ou supposées, qui les freinent dans leur projet de réinsertion sociale et/ou professionnelle.**

Objectifs du dispositif :

- ✓ Favoriser un mieux-être psychosocial des personnes, condition nécessaire à l'insertion sociale et professionnelle,
- ✓ Accompagner les bénéficiaires du RSA à retrouver une autonomie pour élaborer ou poursuivre un parcours d'insertion en favorisant l'expression et la prise en compte des difficultés psychologies, notamment dans les situations de déni ;
- ✓ Dédramatiser une prise en charge plus spécialisée si nécessaire pouvant aboutir à un parcours de soin adapté
- ✓ Co-construire un projet avec la personne, notamment en réactivant son propre réseau de relations
- ✓ Mettre en place des ateliers collectifs et des groupes de paroles

1. Bilan quantitatif

1.1. Personnes accompagnées au cours de l'année 2016

Sur l'année 2016, le dispositif LOTUS a permis d'accompagner au total **25 personnes** dont 2 personnes bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) :

- Au 31 décembre 2016, **12 personnes** bénéficiaient du dispositif LOTUS.
- Les **13** autres BRSA et bénéficiaires de l'ASS suivis sur l'année 2016 sont sortis du dispositif pour diverses raisons, que les objectifs aient été atteints ou non.

En 2016, nous avons dégagé du temps de l'intervenante dédié à la communication auprès des partenaires, notamment des référents uniques. Ce temps inclut la présentation du dispositif et le développement partenarial avec d'autres acteurs du champ de l'insertion sur Nancy Couronne. Cependant, le nombre de personnes accompagnées reste encore globalement insuffisant au regard des objectifs quantitatifs fixés. Nous constatons en effet le besoin d'avoir une présence régulière auprès des services sociaux départementaux afin de maintenir une communication et une information régulières du dispositif auprès des référents uniques et développer le travail en partenariat autour des accompagnements.

1.2. Modalités de sortie du dispositif des bénéficiaires

	Nombre de personnes sorties dans l'année	**%**
Objectifs non atteints	7	53.85 %
Objectifs atteints	5	38.46 %
Décès	1	7.69 %
Total	**13**	**100%**

- Pour 7 BRSA accompagnés en 2016, les objectifs n'ont pas été atteints. 6 prescriptions n'ont jamais réellement abouti. En effet, certains BRSA n'ont jamais donné suite aux relances faites pour les rencontrer ou ne sont jamais venus aux rendez-vous fixés. Pour d'autres, l'accompagnatrice a jugé que le dispositif n'était pas forcément adapté aux situations ; ces dernières nécessitaient un autre accompagnement qui répondait plus aux problématiques rencontrées.

- Pour les 5 autres personnes sorties en 2016, les objectifs ont été atteints conformément à ceux définis par le dispositif (retour d'un mieux-être psychosocial, élaboration d'un parcours d'insertion, retrouver une autonomie, réactivation d'un réseau de relations, construction d'un projet de réinsertion sociale et/ou professionnelle…).Nous reviendrons plus précisément sur ces situations dans le bilan qualitatif. Le taux de sortie positive est donc de **38.46%.**

- 1 personne est décédée.

1.3. Tranche d'âge des bénéficiaires

	Tout public	Dont BRSA	ASS
Moins de 26 ans		1	
Entre 26 et 30 ans		2	
Entre 31 et 55 ans		18	2
Plus de 55 ans		2	

2. Bilan qualitatif

2.1. L'accompagnement réalisé

- Accompagnement individuel

Les modalités d'intervention sont restées les mêmes qu'en 2015. En effet, lorsque la prescription est acceptée, une première rencontre tripartite entre le BRSA, le référent unique et l'accompagnatrice est rapidement organisée. Cet entretien permet de rassurer la personne accompagnée mais aussi de faire le point sur les différentes problématiques connues et les solutions que LOTUS pourrait apporter en fonction de ses besoins.

Les premiers rendez-vous individuels sont ensuite fixés pour commencer à travailler sur l'accompagnement de la personne. Ces rencontres individuelles peuvent se faire soit au domicile de la personne accompagnée soit dans un lieu neutre tel une cafétéria ou un parc.

Au départ, les rencontres peuvent être assez rapprochées dans le temps (une fois par semaine). Ces présences régulières sont importantes afin de comprendre le vécu, le mal-être de la personne et d'instaurer un lien de confiance nécessaire dans l'accompagnement. Ces rencontres rapprochées et les liens téléphoniques permettent également de leur redonner une considération et une nouvelle dynamique insoupçonnée leur permettant ainsi d'entamer progressivement des démarches (administratives, vers l'insertion professionnelle et sociale…).

Au bout de quelques mois, les rendez-vous peuvent se faire une fois tous les quinze jours. Au fur et à mesure, les personnes en souffrance psychique se livrent davantage sur leur histoire, leur mal-être. Avoir du temps et être rassurées leur est nécessaire pour initier une réflexion sur elles-mêmes et des démarches pour avancer dans des projets d'insertion sociale et professionnelle.

Tout au long de l'accompagnement individuel, l'accompagnatrice reste toujours en lien avec le référent unique afin qu'il soit informé des actions réalisées et des évolutions de la personne. Des rencontres tripartites peuvent être également organisées si nécessaire (remise au point sur l'action LOTUS, échange pour une orientation vers une autre action…).

- Accompagnement collectif

Ce qui existe toujours par rapport à l'année 2015 :

En 2016, les **accueils collectifs** ont eu lieu tous les quinze jours, pendant deux heures et demi en moyenne. Ces rencontres permettent aux BRSA de se réunir pour échanger sur leurs différents problèmes ou point de vue de la société actuelle. Au fur et à mesure des liens se tissent, des numéros s'échangent et les personnes se rencontrent en dehors de ces temps d'accueils. Un réseau de soutien se crée. Certains proposent effectivement d'échanger des services entre eux (aide pour déménager…). Une solidarité s'organise. Les personnes donnent, reçoivent et disent combien elles s'apprécient, selon leurs affinités créées.

Pour ces temps collectifs, il faut avoir pris le temps de se connaitre, d'affronter ses peurs, et d'avoir envie d'aller à la rencontre des autres. Il faut parvenir déjà à être sorti de ses propres préoccupations. Certains ne trouvent pas d'intérêt particulier à y participer, ayant déjà des occupations personnelles. D'autres ont déjà des rendez-vous, des engagements ou un travail. D'autres parfois annulent, trop dépendantes de leur addiction. Il peut y avoir de deux à cinq personnes présentes en général. Lorsque le temps le permet, et à leur demande, nous allons faire un jogging, ou allons au terrain de foot. Sinon nous nous rencontrons dans un local du GEM, ou une cafétéria. Nous échangeons et nous faisons connaissances pour passer un bon moment.

Au niveau des relations sociales à proprement parler, certaines personnes se rendent à nouveau aux activités proposées par REGAIN 54, d'autres ont retrouvé une vie personnelle sociale équilibrée et des inscriptions à une activité sportive régulière ont eu lieu.

Actions collectives mises en place en 2016 :

De **mars à juin**, des **activités physiques et sportives** ont été mises en place avec l'UFOLEP, où les BRSA se sont réunis une fois toutes les deux semaines pour deux heures de pratique. Ces dernières, animées par un éducateur sportif, ont pour objectifs d'améliorer la confiance en soi, le développement de soi, le rapport à autrui mais également la capacité à être ponctuel, à suivre les règles, à s'adapter à la personnalité de l'autre et à faire preuve de respect. En outre, ces rencontres visent à passer par le sport pour retrouver un rapport positif à soi, à son corps, et aux questions de santé physique en général. Sur les neuf personnes intéressées au départ, cinq participants sont venus de manière régulière à ces activités. D'un point de vue individuel, ces dernières ont permis aux BRSA de retrouver une certaine confiance en eux et d'adopter un autre regard sur eux-mêmes. Cela a également permis de souder le groupe à travers les activités suivantes : jeux et sports de découverte de soi, sports collectifs, randonnée orientation sur Nancy et au plateau de Malzéville, sortie vélo…
A partir du mois de **mai et jusqu'à la fin de l'année**, des **cours d'informatique** ont également été donnés une fois par semaine pendant trois heures par un animateur d'Inser Info. Il semblait nécessaire de mettre en place ce type d'activité pour que les personnes ne soient pas encore plus en marge de la société au vue de son évolution actuelle. En effet, beaucoup de démarches se font aujourd'hui par Internet (actualisation pôle emploi, CAF, CPAM…) alors que notre public est souvent dépourvu face aux nouvelles technologies, n'ayant parfois même pas d'ordinateur à la maison. Au début, cinq personnes étaient inscrites à ces ateliers d'utilisation de l'informatique. Une personne s'est rendu compte au bout de quelques séances qu'ils ne répondaient pas à ses attentes prioritaires et une autre est sortie du dispositif en raison d'une réinsertion professionnelle. Les trois autres ont pu s'approprier ces temps collectifs de manière assidue. Elles ont pu découvrir et s'approprier les logiciels informatiques « de base » adaptés à la réalisation de démarches quotidiennes,

mais aussi en expérimenter d'autres afin de développer leur créativité et les liens entre eux (initiation de la création d'une brochure présentant LOTUS, réalisation et montage d'un court métrage…).
A partir du mois d'**octobre et jusqu'à la fin de l'année**, une dizaine de séances avec une **sophrologue** aurait dû se mettre en place. Elles n'ont pas encore pu aboutir en raison de l'arrêt maladie de l'accompagnatrice à la fin de l'année. Les premières séances auront lieu à partir du mois de janvier 2017.

2.2. Communication sur le dispositif

Des rencontres régulières ont eu lieu avec la référente territoriale d'insertion du service économie solidaire et insertion du conseil départemental. L'action est présentée régulièrement aux référents uniques lors des réunions Accueil et Insertion. Point faible identifié en 2015, nous avons été attentifs en 2016 sur le fait d'amorcer une communication régulière avec les services du département. Trois présentations publiques de l'action LOTUS auprès de référents uniques et professionnels de l'action sociale ont pu être réalisées, au SESI ou directement sur les MDS du territoire. Au regard des bilans quantitatifs du nombre d'orientations en 2016, ce travail de communication est à renforcer en rendant plus régulière la présence de Lotus aux rendez-vous collectifs du service social départemental (par exemple : accueils insertion, réunions de MDS).

2.3. Résultats au vu des objectifs d'améliorations fixés en 2015 :

En 2015, les objectifs d'améliorations fixés pour l'année 2016 étaient les suivants :

1. **Communiquer davantage en participant aux réunions d'information destinées aux référents uniques, partenaires et accompagnateurs BRSA :**

Plusieurs interventions ont pu être réalisées auprès des partenaires orienteurs et accompagnateurs afin de communiquer sur le dispositif. Bien que certains freins aient été constatés, comme par exemple le manque de régularité dans la communication (provoquant des difficultés d'appropriation du dispositif pour les référents uniques), un plus grand nombre d'actions de communication ont pu être menées en 2016 qu'en 2015. Cette démarche de communication reste à poursuivre et à renforcer dans le cadre d'une présence et d'une information régulières auprès des professionnels des services d'insertion du CD54, notamment les référents uniques RSA.

2. **Développer des partenariats et un réseau de lieux ressources susceptibles de prendre le relais sur les problématiques identifiées. (Santé psy, somatique, addictions, phobies, etc…)**

Dans le cadre de l'accompagnement LOTUS, un certain nombre de rapprochements ont pu être réalisés avec différents partenaires extérieurs. De façon très régulière, des orientations vers des CMP, vers la maison des addictions ou des associations comme par exemple l'ANPAA et Sens et vie ont pu être réalisées, entrainant un rapprochement de différents professionnels autour des accompagnements concernés. L'objectif reste à poursuivre afin d'ancrer ces partenariats dans la durée et la constance et envisager un plus grand nombre d'actions collectives communes.

3. Proposer des actions pertinentes favorisant le mieux-être et l'accès à la citoyenneté des bénéficiaires de l'action tout au long de l'année

Bien que le contenu et le type de ces actions soient souvent adaptés aux besoins et demandes exprimés du public (ce qui complique leur anticipation d'une année sur l'autre), la majorité des actions citées ont pu être mises en place et pérennisées au sein de LOTUS. C'est par exemple le cas marquant des ateliers informatiques, qui se déroulent une fois par semaine, toute l'année. Les sorties culturelles, les ateliers autour de la nutrition et les interventions autour de la santé ont également pu être réalisées de façon régulière. Quant à l'atelier sport, cette dernière idée a été intégrée au projet Tous Actifs (projet de pratique physique et sportive réalisé au niveau de l'ensemble de l'association en partenariat avec l'UFOLEP), dont les conditions de mise en place concernant le public LOTUS seront retravaillées au cours de l'année 2017.

3. Nos perspectives pour 2017 :

Au regard du bilan de notre action au cours de l'année 2016, nous nous fixons les objectifs suivants pour l'année à venir :

- Poursuivre les actions de communication auprès des différents partenaires, notamment auprès des référents uniques RSA, afin de pouvoir accompagner le maximum de BRSA dans le cadre de LOTUS. Cette communication peut prendre diverses formes (création d'une plaquette, rendez-vous collectifs, mails, invitations à un accueil collectif aux Amarres) mais s'oriente principalement vers une présence aux Accueils Insertion du CD54 et une participation aux réunions au sein des Maisons Départementales des Solidarités.
- S'appuyer sur les constats des travailleurs sociaux (orienteurs potentiels), afin de pouvoir visualiser un nombre de personnes accompagnées par ces derniers pour lequel LOTUS pourrait être une solution pertinente. Cette estimation devra nous permettre d'ajuster notre offre par rapport aux besoins et d'anticiper les entrées sur le dispositif. Plusieurs indicateurs existent pour cela, comme par exemple la parole des professionnels rencontrés ou le nombre d'orientations vers LOTUS réalisées par ces derniers.
- Utiliser et développer les outils d'évaluation mis en place sur 2016 et viser à leur développement sur l'année 2017.
- Formaliser des partenariats et maintenir un réseau de professionnels durables susceptibles de prendre le relais sur les problématiques de fond identifiées qui freinent parfois l'accompagnement social (maison des addictions, thérapeutes, CMP…)
- Réunir et formaliser une base d'informations sur l'offre socio-culturelle de Nancy Couronne pouvant participer à l'insertion et à l'autonomisation des BRSA accompagnés sur le territoire. Formaliser au besoin avec les acteurs identifiés des partenariats susceptibles de favoriser l'accompagnement des personnes au sein d'activités particulières, notamment en cas de sortie du dispositif.
- S'appuyer davantage sur les ressources de l'association ENSEMBLE pour mener à bien la mission d'accompagnement. Cela inclut une participation aux ateliers d'analyse des pratiques professionnelles (pour avoir des retours de professionnels sur des situations complexes et un partage d'analyse sur ces dernières). Par ailleurs, cela implique également une participation aux réunions de coordination internes de l'association, et aux projets collectifs des lieux d'accueil du GEM L'Oiseau Lyre.
- Poursuivre la proposition d'actions pertinentes favorisant le mieux-être et l'accès à la citoyenneté des bénéficiaires de l'action et ceci, tout au long de l'année.

L'ESPACE SANTE DE LUNEVILLE

Avec le soutien

L'Espace Santé a pour mission :

- D'accueillir et de faciliter l'accès à l'information à tout individu confronté à des difficultés en lien avec la santé, l'isolement ou la santé mentale, en proposant une écoute et en orientant le public vers les structures adaptées par le biais d'entretiens individuels et/ou d'actions de prévention dans le lieu.
- D'aider les professionnels du Lunévillois à étayer leurs actions de promotion et de prévention en santé en leur proposant un accès gratuit aux locaux, aux ressources documentaires, une mise à disposition d'outils et un accompagnement possible par l'IREPS *(Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé)* dans la mise en œuvre et/ou l'évaluation des actions santé.
- De contribuer à renforcer les liens entre les acteurs du réseau pluri professionnel du territoire, à la vie et à l'enrichissement de ce réseau et ainsi à l'amélioration du travail partenarial.

Ce lieu, géré par l'Association Ensemble, est mis à la disposition de différentes associations ou institutions, qui assurent des permanences d'accueil et d'information et/ou animent des groupes de paroles visant l'écoute et le soutien du public en souffrance sur des problématiques telles que : l'alcoolisme, la toxicomanie, la maladie psychique, la surdité et l'acuité auditive déficiente.

Un fond de documentation identifié comme PREPS *(Point relais en éducation pour la santé)* est mis à la disposition du public et des professionnels. Plaquettes, livrets, brochures et outils pédagogiques, d'interventions sont disponibles gratuitement afin de faciliter le travail de prévention et d'éducation à la santé par l'information et la mise en œuvre d'actions.

Des expositions y sont organisées, servant de support à des échanges autour de la santé entre le public et professionnels. Sur cet axe, nous travaillons en priorité avec des partenaires qui accompagnent des publics en situation de précarité et de grande exclusion mais aussi des scolaires, de futurs professionnels en formation et tout public portant un intérêt aux thématiques abordées.

Le public accueilli est majoritairement des adultes de Lunéville, en situation de grande souffrance et précarité liées à des problématiques de dépendances. Certaines personnes vivant en zone rurale se déplacent jusqu'aux locaux pour une écoute, lorsqu'un proche souffre de troubles psychiques ou d'une dépendance à un produit. Nous avons également accueillis des scolaires afin de leur présenter l'Espace Santé.

Cette ouverture (grand public et professionnels) permet de consolider un véritable et solide réseau de partenaires intervenant dans le champ de la santé au service des usagers.

1. Bilan quantitatif

17 demandes ont été traitées en 2016 (documentation ou de prêt d'outils) liées à notre statut PREPS : bénévoles, professionnels de santé, infirmiers scolaires sociaux, associatifs ou institutionnels ou souhaitant mettre en place une manifestation sur une thématique de santé.

Thématiques : addictions / activité physique / alcool / alimentation / bruit / drogues / mal être/ handicap / homosexualité / hygiène / tabac / toxicomanie / sexualité / sommeil/écran

Publics cibles : petite enfance (0 – 6 ans) / Enfants (7 – 11 ans) / adolescents (12 – 16 ans) / jeunes (16 – 25 ans) / adultes / personnes âgées / population en situation de handicap / parents / patients / femmes / hommes / salariés/ professionnels / tout public.

Thématiques des demandes:

- *Santé psychique* : personnes adultes à la recherche d'une écoute et d'information, proposition d'orientation vers un GEM et souhaitant des brochures informatives sur la vieillesse : **1 personne concernée**.
- Addictions : personnes adultes cherchant une écoute et une orientation vers des associations : AA(1), AIDES (1) ou connaissant déjà les associations mais voulant les horaires de permanence (2) au total : **4 personnes concernées.**
- *Traumatisme crânien* : personne adulte traumatisée crânienne en demande d'orientation vers des professionnels dans ce domaine pour un accompagnement au quotidien : **1 personne concernée**
- *Santé globale* : personne adulte connue des partenaires de la santé mentale voulant discuter et partager ses idées sur les futurs ateliers santé présentés dans sa structure : **1 personne concernée**.
- *Ecran* : personne adulte, mère d'un adolescent souffrant d'addiction aux écrans et jeux vidéo en demande de repères documentaires pour s'informer sur la problématique : **1 personne concernée**

3 groupes de personnes de différentes structures sont venus sur le lieu :

- Un groupe de 3 étudiantes en CAP du collège Ernest Bichat accompagnées par leur infirmière scolaire dans le but de trouver des informations sur le thème de l'alcool et de mener une action de sensibilisation grâce à différents supports/outils.
- Un groupe de 5 jeunes du service de Prévention Jeunes de Lunéville est venu avec l'accompagnement de 2 étudiantes de 3ème année d'éducateur spécialisé à deux reprises sur les lieux. Le but étant de prendre différentes informations concernant la sexualité et les maladies sexuellement transmissibles pour la préparation d'une action de prévention qu'ils devaient mener. Ces temps d'accueil leur ont permis de prendre connaissance des différentes brochures et affiches sur le sujet. Le groupe a aussi pu découvrir et tester un jeu sous forme de questions/réponses pour aborder la thématique de la sexualité de manière générale.
- Un groupe de 4 adhérents du GEM Le Fil d'Ariane de Lunéville est venu prendre connaissance des différents documents et outils présents sur l'Espace Santé et ont manifesté le souhait de pouvoir avoir accès à des informations santé par le biais d'animation au sein de l'Espace Santé.

2. Bilan qualitatif

Les actions menées en 2016 :

- Mise en œuvre de la formation *La Parentalité à l'épreuve de la violence conjugale* (jeudi 24 Novembre 2016) dans le cadre du réseau Lunévillois de lutte contre les violences faites aux femmes

Le groupe de travail a organisé une journée de formation avec l'intervention d'Elisabeth FERRY, Présidente de l'Association « Terres à Vivre » psychologue clinicienne, psychothérapeute formée en psycho-traumatologie, coordinatrice de l'action « Hommes et

Violence » et des groupes « Psychoboxe ». Les principaux thèmes abordés ont été : les différentes approches de la violence et plus spécifiquement autour de la place de la parentalité dans un contexte conjugal violent, les conséquences psychosomatiques de l'enfant et la place du professionnel dans l'accompagnement pour l'intérêt de l'enfant dans ce contexte de violence. Des ateliers « World Café » ont été proposés dans la matinée : un moment de partage et de questionnements entre professionnels du médico-social sous forme de tables rondes interactives. Les questionnements étaient centrés sur l'approche du professionnel face une situation de violence conjugale/parentale.

- Mise à jour du site Internet et de la page Facebook de l'Espace Santé et recensement sur le site SILES du fond documentaire

http://www.espacesanteluneville.sitew.com

https://fr-fr.facebook.com/espacesante

http://www.siles-doc.fr

- Participation à des groupes de travail :

- Groupe de réflexion et de lutte contre les violences faites aux femmes, animé par Barbara Blum, Directrice du CIDFF de Lunéville
- Groupe Addictions du Lunévillois, animé par Vanessa BOULEAU, Chargée de prévention de l'ANPAA Lorraine
- Groupe de travail information, promotion et communication animé depuis Octobre 2016 par Catherine ROUGER, Coordinatrice du Conseil Locale en Santé Mental du Lunévillois

3. Nos perspectives pour 2017 :

- Poursuite des actions de prévention
- Poursuite du travail partenarial
- Poursuite de l'activité PREPS
- Mise en place d'un Comité de Pilotage
- Communication et développement de l'Espace Santé
- Mise en place d'actions santé délocalisée sur les différentes structures médico-sociales de la commune de Lunéville
- Création de nouveaux supports informatiques type Forum :
    - pour le partage et l'échange de communication sur les différentes actions entre professionnels du Lunévillois
    - pour amener une ouverture vers le public et favoriser l'échange

LES SERVICES GENERAUX
(direction, administration, comptabilité)

A la fois lieu et service, le siège d'Ensemble joue un rôle clé dans la qualité de l'accompagnement délivré par chacun des dispositifs gérés par l'association.

Le siège assure toutes les fonctions qui permettent à l'association d'assurer ses missions : interface avec les partenaires, suivi des conventions et des subventions, organisation des activités, animation et gestion des ressources humaines, supports logistique et financier, permettant à tous les dispositifs de fonctionner et d'exister.

Ressources Humaines :

- Effectif de l'association au 31/12/2016:
  - **32.17 ETP**
  - **2.79 ETP sous contrat aidé (4 postes en CDI et 1 poste en CDD)**

- Formation :

Notre plan de formation s'organise autour de 3 axes :
Les actions de formation visant la prévention des risques (connaissance des troubles psychiatriques, SST, habilitation électrique) : 30 salariés concernés, 295 heures de formation
Les actions de formation continue : 3 salariés concernés, 35 heures
Les actions de formation qualifiante :
- Entrée en formation CAFERUIS : 1 salariée
- Entrée en formation DE AES : 1 salariée

743 Heures ont été consacrées à la formation en 2016, pour un budget total de 11 690 euros (dont 5 725 euros à la charge de l'association).

- Relations sociales :

Elections des délégués du personnel et révision de la politique salariale de l'association : établissement d'une nouvelle grille salariale

Administration et comptabilité :

- Changement du contrat de prévoyance à destination des salariés
- Changement de notre contrat d'assurance pour l'ensemble de nos usagers participant à nos activités ou logeant dans notre parc locatif souscrit auprès de la MAIF depuis le 1er janvier 2016.
- Intégration informatique d'un logiciel permettant le transfert des données comptables du logiciel Sage Compta vers EBP Immo. Une démarche essentielle qui nous permet de simplifier les démarches administratives et d'allouer ce temps gagné à d'autres missions.
- Internalisation de nouvelles tâches comptables et révision de notre contrat prestation auprès de l'expert-comptable.

PERSPECTIVES 2017

En 2017, nous allons essentiellement travailler autour de 4 objectifs :

Poursuivre notre travail de communication

- Nous allons finaliser la réalisation de notre nouvelle charte graphique afin de mettre à jour nos sous différents supports de communication : actualisation du site internet et du livret d'accueil, création d'une plaquette de présentation de l'association, ….

Poursuivre les projets transversaux à tous les services de l'association

- Afin de mutualiser les moyens et de valoriser les compétences de chacun, de créer une dynamique de projets, de travail collaboratif et d'entraide pour les salariés,
- Afin de faire vivre le collectif au sein de l'association pour nos adhérents,
- Créer une dynamique, de la convivialité, permettre aux personnes accompagnées par l'association de se connaître, de se rencontrer, et d'échanger.

Renforcer la coordination du GEM L'Oiseau Lyre par :

- Le développement du lieu d'accueil *Les Amarres* et recherche d'un nouveau local
- Le développement d'actions communes et concertées entre les 4 lieux d'accueil du GEM

Développer notre offre de logements accompagnés sur les territoires :

- Création d'une nouvelle structure de transition de 5 logements à Saint Nicolas de Port, en lien avec le secteur G07 du CPN
- Travail en lien avec le secteur G03 (Pôle de Lunéville) afin de faire évoluer notre offre locative existante à Lunéville vers un dispositif de transition.
- Projet d'extension de la résidence Colombé à Pont-à-Mousson, en partenariat avec Batigère : passage de 16 à 24 places